



PANORAMA DE PRESSE

27/03/2020 07h50

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME (6 articles)

l'Humanité

vendredi 27 mars 2020

« Il faut stopper toutes les activités économiques non essentielles » (856 mots)

Page 6

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, analyse la stratégie du gouvernement pour faire face à la crise et avance ...

l'Humanité

vendredi 27 mars 2020

SUD PTT assigne La Poste en référé (430 mots)

Page 8

L'organisation syndicale estime que la protection des salariés n'est pas assurée face au coronavirus et réclame un « bilan ...

l'Humanité

vendredi 27 mars 2020

Des milliers de masques dans des stocks dormants (594 mots)

Page 9

Des syndicalistes dénoncent le scandale des matériels de protection réquisitionnés en masse par l'État, toujours pas récupéré...

l'Humanité

vendredi 27 mars 2020

À l'AP-HP, le bilan de Martin Hirsch ne passe pas (530 mots)

Page 10

Alors que le directeur du plus grand hôpital français a demandé des renforts, les syndicats le renvoient à sa politique de ...

Le Parisien

vendredi 27 mars 2020

L'incroyable préavis de grève (487 mots)

Page 11

Par Pauline Théveniaud avec Delphine Denuit Alors que la crise du coron...

**Alternatives
Economiques**

jeudi 26 mars 2020
09:54

Laurent Berger : « Seule l'intelligence collective nous sortira de la crise » (2054 mots)

Page 12

Comment protéger les salariés tenus de travailler ? Et trouver des solutions au cas par cas dans les entreprises ? Laurent Berger, secrétaire national ...

ACTUALITÉ SOCIALE (15 articles)

l'Humanité

vendredi 27 mars 2020

Le manque de saisonniers fait vaciller les récoltes (698 mots)

Page 18

Alors que les ouvriers agricoles étrangers manquent cette année à l'appel, certains soulignent la fragilité d'un système qu...

« Le manque de matériel, j'y suis préparée, gérer les décès, non » (625 mots)

Alice, 33 ans, infirmière en réanimation dans un des grands hôpitaux publics parisiens, a accepté de témoigner de son quoti...

Page 20

« Notre modèle de société va se trouver bouleversé » (944 mots)

« Notre modèle de société va se trouver bouleversé » Chef du service d'immuno...

Page 21

Les hôpitaux franciliens submergés par la déferlante de nouveaux cas (586 mots)

Région la plus touchée par la pandémie, l'Île-de-France subit un afflux considérable de patients. Devant la saturation des ...

Page 23

« Nous vivons une crise de civilisation » (1712 mots)

L'économiste et dirigeant du PCF montre comment la crise sanitaire a accéléré le déclenchement d'un krach, produit de la fi...

Page 24

Crainte d'une crise majeure en outre-mer (438 mots)

Les territoires ultramarins concentrent des populations à risques et des services de soins dégradés. La pandémie pourrait y...

Page 27

Face au Covid-19, comment faire vivre la solidarité ? (1972 mots)

Rappel des faits Alors que tous les efforts devraient être mis sur l'éradication du coronavirus, le gouvernement se concen...

Page 28

L'hôpital public sinistré par des années de casse répétée

(807 mots)

Le « plan d'investissement massif » du chef de l'État constitue un aveu d'échec des politiques d'austérité. La crise sanit...

Page 31

La grande muette reste sans voix (589 mots)

Mobilisée pour prêter main-forte, l'armée peut apporter un soutien précieux. Mais, à l'instar des services publics, son ser...

Page 33

Droit du travail : les syndicats méfiant (531 mots)

Possibilité, dans certains secteurs stratégiques, comme l'énergie, les télécoms, ou encore l'agroalimentaire, d'allonger la...

Page 34

« Nous savons aujourd'hui quels sont les métiers vraiment essentiels » (1802 mots)

L'épidémie de Covid-19 met en évidence les inégalités sociales et de genre dans le monde du travail. Nombre de professions ...

Page 35

Les syndicats d'Amazon veulent la fermeture des entrepôts

(651 mots)

Par Adeline Daboval @adaboval Jour après jour, le malaise grandit dans les entrepôts frança...

Page 38

Les Echos

vendredi 27 mars 2020

« Cette épidémie dessine une nouvelle ligne de partage dans le monde du travail » (2117 mots)

Page 40

Question : Dans votre livre, « L'Archipel français », vous décriv...

Les Echos

vendredi 27 mars 2020

Un nouveau patron pour l'Unédic (578 mots)

Page 43

Difficile d'imaginer intronisation en période plus troublée. Le bureau de l'Unédic, l'association paritaire qui gère le régime d'as...

Le Point

jeudi 26 mars au
mercredi 1^{er} avril 2020

Fourquet : « Pour que la société se ressoude, il faudrait que cette épreuve dure longtemps » (3055 mots)

Page 44

Inédit. Le politologue de l'Ifop, avec Le Point et la Fondation Jean-Jaurès, va recueillir les témoignages et observations ...

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

(1 article)



jeudi 26 mars 2020
18:47

Privatisation d'ADP : Le Conseil constitutionnel officialise l'échec du projet de référendum (326 mots)

Page 49

Il fallait 4.717.396 signatures pour organiser le référendum sur la privatisation du groupe Aéroports de Paris (ADP) DEMOCRATIE ADP gère les aéropo...

SYNDICALISME



« Il faut stopper toutes les activités économiques non essentielles »

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, analyse la stratégie du gouvernement pour faire face à la crise et avance ses propositions. Les organisations syndicales doivent discuter, ce vendredi, avec Emmanuel Macron

Augmentation de la durée hebdomadaire du travail dans certains secteurs, réduction du temps de repos... que pensez-vous des ordonnances prises par le gouvernement pour « faire face à la crise » ?

Philippe Martinez Nous n'en pensons que du mal. Il est scandaleux de prendre ce type de mesures, qui dérogent très largement au droit du travail. Le gouvernement nous explique qu'il s'agit de faire face à la crise, mais nous avons appris que ces ordonnances devaient être appliquées jusqu'à fin décembre : en réalité, ce sont bien des mesures d'après crise ! Cela fait dix jours que nous bataillons avec le gouvernement pour qu'il dissocie activités essentielles – qui doivent continuer de fonctionner – et activités secondaires. Or, la plupart des ministres, Bruno Le Maire en tête, considèrent que cette distinction n'a pas lieu d'être. C'est absurde. Nous continuons de fabriquer des avions, des navires de croisière... En avons-nous un besoin urgent pendant la période ?

Appelez-vous à interrompre ces activités ?

Philippe Martinez Oui. Il faut stopper d'urgence toutes les activités non essentielles à la survie du pays. C'est ce que nous réclamons au gouvernement depuis des jours. Maintenir coûte que coûte ces entreprises ouvertes pose un double problème : cela met en danger les salariés et cela ac-

capare du matériel de protection qui fait cruellement défaut aux soignants, et à l'ensemble des travailleurs en première ligne, comme la grande distribution, par exemple. La loi du marché ne doit pas primer sur la santé. Dans un entretien récent à *L'Humanité*, le philosophe Roland Gori disait en substance : « Nous sommes en guerre, mais ceux qui sont en première ligne n'ont pas de munitions. » Cela résume malheureusement très bien la situation.

Les mesures de soutien économique mises en place par le gouvernement (chômage partiel, prêts aux entreprises, report du paiement de cotisations sociales, etc.) vous paraissent-elles à la hauteur ?

Philippe Martinez Que l'on vienne en aide aux entreprises pendant la période me semble normal, mais il ne faut pas le faire n'importe comment. S'il s'agit d'aider les grands groupes à rattraper les profits qu'ils ne pourront pas engranger pendant la crise, cela ne va pas. J'ai eu des retours de petits employeurs qui ont du mal à accéder aux aides gouvernementales. Ce sont pourtant les petites entreprises qui en ont le plus besoin.

Il y a d'autre part un décalage entre les montants mis sur la table pour les entreprises et pour les salariés. Le gouvernement insiste sur l'effort fait pour le chômage partiel, mais je rappelle que les salariés ne sont toujours

indemnisés qu'à hauteur de 84 % de leur salaire net : c'était déjà le cas avant, il n'y a donc pas d'effort supplémentaire. Nous sommes en état d'urgence sanitaire : nous réclamons que tout soit mis en œuvre pour que les salariés forcés de rester chez eux ne perdent pas un centime de salaire. Nous pouvons tout à fait mettre à contribution les assurances privées pour cela.

Des primes de 1 000 euros commencent à être distribuées à des salariés en première ligne, comme dans la grande distribution. Est-ce une bonne chose, selon vous ?

Philippe Martinez Je comprends parfaitement que des salariés mal payés ne crachent pas sur des primes qui, souvent, doublent leur salaire ! Mais on voit bien que l'enjeu est plus important. Le gouvernement « redécouvre » ces millions de travailleurs essentiels au pays, mais qui sont d'ordinaire invisibles. En général, ils sont payés au Smic. C'est pourquoi, au lieu de se contenter de primes, nous appelons à une revalorisation urgente du salaire minimum. On a été capables de faire voter une loi de finances rectificative dans l'urgence, on pourrait tout à fait procéder de même pour le salaire minimum.

Quel est le rôle d'un syndicat comme la CGT dans une telle crise ?

Philippe Martinez Il est encore plus

fondamental dans ce genre de période. On reçoit tous les jours des appels de salariés, pas forcément syndiqués, qui nous demandent des informations. Ils se renseignent sur les possibilités de droit de retrait, sur la nature des protections disponibles... Nous devons aussi leur expliquer le contenu des ordonnances, les règles pour les arrêts maladie, etc. Nous continuons par ailleurs à épauler les salariés qui se mobilisent dans les entreprises.

Le pouvoir a annoncé un plan d'investissement « massif » pour l'hôpital, sans en préciser le montant, ni les modalités. Comment faire pour tirer toutes les leçons de la crise actuelle ?

Philippe Martinez Le président de la République l'a en effet annoncé, mais il reste à savoir quelle forme prendra ce plan. Les soignants se bagarrent depuis des mois pour obtenir des moyens supplémentaires : créations d'emplois, arrêt des fermetures de

lits, revalorisation salariale... C'est terrible qu'il faille en passer par une crise d'une telle ampleur pour entendre des engagements de la part du gouvernement. Mais nous restons vigilants. Les promesses formulées en temps de crise s'envolent parfois très vite après. Nous avons en mémoire les conséquences de la crise de 2008. Les peuples ne devront pas payer la note, une fois encore. ■

par Cyprien Boganda ,





SUD PTT assigne La Poste en référé

L'organisation syndicale estime que la protection des salariés n'est pas assurée face au coronavirus et réclame un « bilan sanitaire ».

Depuis le 14 mars, plusieurs organisations syndicales n'ont de cesse d'interpeller La Poste, son patron, Philippe Wahl, ainsi que le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, sur les conditions de travail de ses salariés qui continuent d'assurer leur mission de service public. Beaucoup de travailleurs ont d'ailleurs fait valoir leur droit de retrait. Inquiet de voir les postiers « toujours exposé·e·s à des risques importants liés au Covid-19 » et « susceptibles de propager ce dernier », SUD PTT a fait savoir, ce mercredi, qu'il assignait La Poste en référé et avance une date d'audience au 3 avril.

Le syndicat souhaite obliger l'entreprise à dresser un « bilan sanitaire que la direction refuse de fournir ». Il permettrait « une évaluation des risques professionnels liés à l'épidémie de covid-19 », d'établir « les activités postales essentielles et non essentielles à la vie de la nation et leurs conditions d'exercice » et de recenser « les cas de contamination, avérés ou suspectés », parmi les 250 000 sa-

lariés de l'entreprise, toutes branches confondues.

Limitation du temps de travail à quatre jours par semaine

Pour gérer la crise, la direction de La Poste assure avoir « mis en place les mesures barrières pour protéger la santé des postiers » et précise qu'elle « en exposera les modalités lors de l'audience, comme elle l'a fait chaque jour depuis le 16 mars avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives ». L'entreprise publique a également annoncé son intention de se recentrer sur « ses missions essentielles au service de la population ». Avec 1 600 bureaux ouverts au lieu de 7 440, elle réduit donc la voilure et limite le temps de travail à quatre jours par semaine, puis trois à partir du 30 mars. En conséquence, le nombre de tournées est revu à la baisse et un roulement des postiers est mis en place afin de ne « jamais avoir plus de 50 % des effectifs habi-

tuels présents en même temps sur un site ».

La CGT FAPT souhaite qu'un bilan sanitaire soit établi

Des annonces insuffisantes, selon SUD PTT, qui « considère que les problèmes sont, pour l'essentiel, bien loin d'être réglés ». De son côté, la CGT FAPT estime que « les mesures barrières sont à peu près respectées » mais qu'il reste encore à « définir les activités essentielles » et à établir « un bilan sanitaire ». Le syndicat demande par ailleurs à ce que La Poste intervienne auprès de « l'État et des opérateurs tels que Amazon, Alibaba ou Cdiscount » pour leur demander « d'arrêter l'envoi de colis ». La CGT réfléchit aussi à la possibilité d'assigner à son tour La Poste en référé. ■

par Emilio Meslet





Des milliers de masques dans des stocks dormants

Des syndicalistes dénoncent le scandale des matériels de protection réquisitionnés en masse par l'État, toujours pas récupérés pour être distribués.

«On est en train d'envoyer des soignants se tuer au travail alors qu'il y a des stocks de masques qui attendent à côté. »Fabrice Coudour est écoeuré. Dans son réseau de syndicalistes, il a recensé des centaines de milliers de masques et de matériels de protection stockés, en attente d'être récupérés... depuis le 13 mars. Ce jour-là, un décret a été publié par l'État pour réagir en catastrophe à l'épidémie du coronavirus.« Eu égard à la nature de la situation sanitaire et afin d'en assurer la disponibilité ainsi qu'un accès prioritaire aux professionnels de santé et aux patients », stipule le texte, les stocks de masques respiratoires et anti-projections détenus par les entreprises« sont réquisitionnés, jusqu'au 31 mai 2020 ». Mais quels sont ces stocks détenus par les sociétés publiques et privées ? En 2013, pour réaliser des économies, l'État a décidé de transférer la responsabilité des pouvoirs publics aux employeurs dans la gestion de masques pour protéger leurs personnels. L'État évite ainsi les coûts d'entreposage. Mais une crise comme celle-ci met en évidence les limites de cette stratégie grippe-sou : pas de logistique coordonnée et des milliers de masques qui dorment aux quatre coins de la France, épargnés dans une multitude de dépôts, notamment dans les entreprises de l'énergie et de l'industrie.

« Tout est là mais on ne peut y toucher »

« Dans l'énergie, nous avons besoin d'une certaine quantité de protections pour maintenir les services publics de l'électricité et du gaz, précise Fabrice Coudour, élu CGT et secrétaire d'un CSE d'EDF de Savoie. Mais aujourd'hui, il subsiste de gros volumes de masques qui ne nous appartiennent plus car l'État les a réquisitionnés. J'en ai vu. Les stocks sont là. On ne peut plus y toucher, mais personne n'est venu les chercher. Samedi dernier, nous l'avons signalé par écrit au préfet. Cinq jours plus tard, nous n'avons toujours pas de son ni d'image en retour. »De nombreuses filiales d'EDF confirment un stock similaire de masques, combinaisons, gants abandonnés dans des hangars qui pourraient être acheminés aux soignants, personnels de secours criant à la pénurie et aux manques de protection.« À Enedis, nous avons eu des cas de légionellose (infection respiratoire - NDLR) il y a quelques années, complète Jérôme Bation, de la CGT Rhône-Alpes. Nous avons acheté alors beaucoup de masques qui ne nous sont plus utiles dans l'immédiat. »Pour autant, l'État n'a pas organisé de ramassage massif ici comme ailleurs.

La CGT rappelle Castaner à l'ordre

Dans le secteur de la chimie, la CGT de Sanofi a interpellé la direction après avoir appris l'existence de 280 000 masques FFP2 en réserve, datant de la crise sanitaire du H1N1 mais non périmés.« Nous sommes intervenus la semaine dernière quand nous avons eu connaissance de ce stock pour demander qu'une partie soit transmise aux professionnels de santé et aux hôpitaux, détaille Thierry Bodin, délégué CGT. Au bout de quatre jours, le 23 mars, nous avons enfin obtenu une réponse mais négative concernant les hôpitaux. Pour autant, la direction a affirmé qu'une partie des masques allait partir vers nos usines. »Or, sur de nombreux sites de production de Sanofi, les masques faisaient toujours défaut ce jeudi.

Comment comptabiliser les stocks existants ? Comment récupérer les protections réquisitionnées ? Face à cette gabegie, la fédération des services publics CGT a écrit au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, mercredi soir, qui ne peut désormais ignorer l'existence de centaines de milliers de masques et de protections non collectés. ■

par Karen Janselme ,





SOCIÉTÉ

À l'AP-HP, le bilan de Martin Hirsch ne passe pas

Alors que le directeur du plus grand hôpital français a demandé des renforts, les syndicats le renvoient à sa politique de réduction de lits et d'effectifs.

Un SOS qui reste en travers de la gorge. Mardi, Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), a estimé qu'il avait « trois jours de visibilité » devant lui, demandant des réquisitions de soignants. Aujourd'hui, 800 lits sont non pourvus au sein des 39 établissements franciliens à cause de 800 équivalents temps plein manquants. Alors que 780 personnels de l'AP-HP étaient touchés mercredi par le coronavirus, 500 malades du Covid étaient parallèlement pris en charge en réanimation à l'Assistance publique.

Mais cette situation de tension, doublée d'un risque de pénurie de médicaments, de matériels comme les seringues autopousseuses servant pour les respirateurs, ne tombe pas du ciel. Depuis son arrivée à la tête du vaisseau amiral de l'hôpital public français en 2013, Martin Hirsch a appliqué au pied de la lettre le régime sec décidé par les différents gouvernements. Pour Rose-May Rousseau, secrétaire générale de l'Usap CGT : « Il a été zélé. La direction générale porte la responsabilité de la situation ac-

tuelle. Martin Hirsch a accéléré les regroupements des hôpitaux en départements médicaux universitaires (DMU), il a aussi diminué la capacité de la pharmacie centrale alors qu'il aurait fallu la développer. Il a démantelé l'Hôtel-Dieu, fermé ses urgences, qui ont été transformées en un centre de dépistage, pour l'instant dédié au Covid. » Son bilan est ainsi émaillé de coups de rabot sur les capacités d'accueil, de tailles dans les effectifs (1 700 équivalents temps plein perdus entre 2016 et 2018) qui ont provoqué une riposte au long cours des agents.

En 2016, la réforme des organisations du temps de travail (OTT) a marqué un tournant. En passant les personnels de 7 h 50 à 7 h 36 par jour, l'objectif était de réaliser des économies en rognant sur les congés de certains et en accentuant la productivité. S'est ensuivie l'instauration de la « grande équipe » qui fait alterner le travail de jour et d'après-midi, laissant beaucoup moins de visibilité sur les plannings. Cette dégradation des conditions de travail, couplée à des salaires paramédicaux parmi les plus

bas de l'OCDE, a achevé de dissuader de futurs arrivants. Comme le souligne Cathy Le Gac, secrétaire générale de SUD santé AP-HP : « On a eu de plus en plus de mal à recruter. Martin Hirsch a mené une politique de casse sociale. On a d'abord optimisé sur le matériel, sur la pharmacie, puis le personnel. »

Depuis un an et demi, les heures supplémentaires ont également été déplafonnées. « Il n'y a aucun contrôle sur ce temps de travail effectif, qui est souvent dépassé, non récupéré et non rémunéré. Les heures supplémentaires doivent servir en cas de crise sanitaire, là, c'est un moyen de pallier au sous-effectif ! », constate Olivier Dahuron, secrétaire CGT du CHSCT central. Face à une AP-HP à l'os, alors que les services de réanimation se préparent à accueillir un nombre inédit de 2 000 personnes d'ici au 20 avril prochain, le discours austéritaire de la direction a laissé place aux appels au secours. Les syndicats exigent qu'elle en tire désormais toutes les leçons. ■

par Cécile Rousseau ,





ÉCONOMIE – ECONOMIE

L'incroyable préavis de grève

Malgré l'état d'urgence sanitaire, la fédération CGT des services publics a déposé un préavis de grève couvrant tout le mois d'avril.

Par Pauline Théveniaud avec Delphine Denuit

Alors que la crise du coronavirus bat son plein et que les appels à l'unité nationale se multiplient, la fédération CGT des services publics vient de déposer un préavis de grève allant du 1er au 30 avril. Dans un courrier adressé le 23 mars à Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, Gérald Darmanin (Action et Comptes publics) et Olivier Dussopt (Fonction publique), le syndicat entend ainsi protester contre « des mesures antisociales » prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

La fédération CGT, qui rassemble 85 000 adhérents parmi les fonctionnaires territoriaux, les employés de l'eau, des déchets et du logement social mais aussi les sapeurs-pompiers et les pompes funèbres, dénonce les « attaques au statut et au droit du travail », qui vont « à l'encontre de la solidarité et de la vie des salariés qui se battent avec courage contre l'épidémie ». Dans ce courrier, le syndicat s'élève contre le manque de masques de protection, de gel hydroalcoolique et de tests médicaux « alors que jamais les armes de guerre militaires ou anti-manifestants (LBD, gaz...) ne sont en rupture de stock ».

Le soutien de Philippe Martinez

En réponse, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat à la Fonction publique, s'est dit plus que surpris par cette initiative alors que, depuis l'état d'urgence sanitaire, « toutes les fédérations syndicales ont suspendu les préavis de grève en cours ou ont renoncé à déposer un nouveau préavis pour le mois d'avril ». A l'instar, écrit-il, du syndicat national CGT des finances publiques qui a retiré son préavis de grève. Olivier Dussopt souligne encore que le gouvernement a gelé les projets de réforme des retraites et de l'organisation territoriale de l'Etat, qui ne prendra effet qu'en janvier 2021.

Contactée, la secrétaire générale de la fédération CGT des services publics, Natacha Pommet, conteste toute suspension d'un préavis. « Nous ne sommes pas les seuls, la fédération CGT de la santé a également maintenu son préavis », précise-t-elle, soulignant qu'« il ne s'agit pas d'un appel à la grève mais d'un préavis de couverture, qui est la possibilité offerte en dernier recours à chacun de nos personnels de faire valoir leurs droits s'ils ne se sentent pas protégés dans l'exercice de leur tra-

vail, souligne-t-elle, renvoyant à son courrier. Cela vise les salariés dont le droit de retrait a été refusé ».

Contacté, le secrétaire général de la confédération CGT, Philippe Martinez, soutient cet appel « qui, sans être généralisé, vise les secteurs où les protections ne sont pas assurées » comme « cela se fait déjà dans d'autres secteurs à l'instar de la métallurgie et l'industrie ». Le président du groupe les Républicains à l'Assemblée nationale, Damien Abad, a qualifié le procédé de « lamentable ». « Appeler à la grève dans les circonstances actuelles alors que les personnels soignants ne comptent pas leurs heures, cela revient à faire un bras d'honneur à tous ceux qui font en sorte de maintenir le pays à flot », s'insurge-t-il. ■



La CGT justifie son préavis de grève par « des mesures antisociales » prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.



Laurent Berger : « Seule l'intelligence collective nous sortira de la crise »

Comment protéger les salariés tenus de travailler ? Et trouver des solutions au cas par cas dans les entreprises ? Laurent Berger, secrétaire national

de la CFDT, revient sur la nécessité de renforcer le dialogue social, alors que l'ordonnance sur le temps de travail issue de la loi d'urgence sanitaire permet désormais aux employeurs de modifier unilatéralement les jours de repos, horaires, RTT... Et de mobiliser également six jours de congés payés, à la condition toutefois d'avoir signé un accord avec les syndicats.

Pour le leader de la centrale de Belleville, qui a lancé mercredi un appel à ne pas verser de dividendes aux actionnaires en 2020, il s'agit aussi d'inventer un modèle post-crise sanitaire.

Le débat monte sur les personnes qui exercent des métiers dits « indispensables » et celles qui pourraient rester confinées. Avez-vous identifié ces activités ?

Nous nous sommes essayés à l'exercice et, objectivement, c'est compliqué. Je mets de côté les métiers de la santé, qui sont plus qu'essentiels, et toute une série de services publics qui assurent de la solidarité, de la sécurité, de l'accompagnement des citoyens dans cette période difficile. Il en va de même pour les transports et l'agro-alimentaire.

Mais justement, prenons ce dernier secteur. Il est très mécanisé et il commence à avoir des difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, parce que des sous-traitants ont ralenti ou suspendu leur activité. Baisser le rideau partout pose des problèmes. On échange beaucoup avec nos équipes, y compris avec nos collègues italiens qui rencontrent les mêmes problèmes.

Les aires d'autoroutes ont été fermées. Comment font les routiers qui acheminent les marchandises pour manger, se doucher, se laver les mains ? Twitter

En France, je prends un autre exemple : les aires d'autoroutes ont été fermées. Les routiers qui acheminent les marchandises nous ont immédiatement fait remonter des demandes : comment font-ils pour manger, se doucher, se laver les mains ? Nos équipes ont saisi le ministère des Transports et des solutions sont proposées.

Elles sont très mobilisées dans cette période. Par exemple chez SFR, la CFDT est vent debout contre la direction, qui a mis beaucoup de monde au chômage partiel alors que la téléphonie c'est vital en ce moment et qu'il est possible, dans certains cas, de télétravailler sans mettre la vie des salariés en danger. Et sans avoir recours au chômage partiel. En revanche, c'est logique de fermer les boutiques avec des salariés en contact avec les clients.

Le chômage partiel, c'est très bien. Nous l'utilisons heureusement beaucoup

plus qu'en 2009, mais il ne faut pas oublier que c'est nous, la collectivité, qui le payons. Il faut en plus éviter les effets d'aubaine. Certaines entreprises mettent leurs salariés au chômage partiel et les font télétravailler.

Dans toutes ces situations qui nous arrivent, et je peux vous dire qu'on reçoit des milliers de questions sur la boîte Covid-19 de la CFDT, il faut répondre au cas par cas. Evidemment, quand l'activité de l'entreprise est déprimée – l'automobile est un cas typique –, il vaut mieux suspendre, travailler avec moins de personnes. Des entreprises signent des accords, mettent en place des alternances de postes, font travailler des personnes quatre jours payés cinq. C'est par exemple le cas chez Master Grid.

Il est nécessaire aussi de faire le ménage sur ce qui est utile et ce qui ne l'est pas, de s'interroger dans les entreprises sur tout ce qui peut être annulé, reporté. Mais on ne peut pas faire un inventaire à la Prévert de toutes les activités qui ne sont pas indispensables. Et encore moins dépendre d'une injonction qui viendrait du sommet.

Mais que répondez-vous aux employeurs qui font quand même travailler leurs salariés alors que ce n'est pas nécessaire ou dangereux ?

Nous sommes extrêmement vigilants sur ce point. Certaines situations sont inacceptables. Sur le site de Schindler à Wambrechies dans le Nord, les salariés travaillent sans protection. Dans une entreprise de la chimie en Rhône-Alpes, le patron a fait des déclarations écrites expliquant qu'il n'y avait pas de danger, malgré deux droits d'alerte des organisations syndicales signalant qu'il y avait un danger grave et imminent pour la santé.

Nous avons soutenu les salariés d'Amazon qui se sentaient menacés et qui ont exercé leur droit de retrait

Twitter

Nous avons soutenu les salariés d'Amazon qui se sentaient menacés et qui ont exercé leur droit de retrait... Il faut tenir les deux bouts : permettre de travailler quand c'est nécessaire, et sécurisé et l'empêcher dans le cas inverse. Je le répète, il faut des consignes claires et un cadre national, mais les solutions sont à construire dans les branches et les industries. Il ne peut pas y avoir une réponse uniforme au niveau national. Il n'y a que le dialogue social qui puisse nous aider à sortir de cette crise.

L'ordonnance publiée mercredi sur le temps de travail, issue de la loi d'urgence sanitaire, balaie pourtant ce dialogue social. Les entreprises peuvent désormais déroger au Code du travail sur les RTT, horaires, temps de repos... sauf pour les six jours de congés payés qui ne pourront être modifiés sans accord préalable. C'est un lot de consolation accordé aux syndicats ?

Il faut arrêter de voir les choses comme ça. Vous savez, les congés payés, c'est extrêmement important pour les gens dont on parle. Ceux qui sont dehors, qui s'exposent au danger. Eux, bien souvent, ils n'ont que ça. Les RTT ou les compte épargne-temps, ce n'est pas pour eux. Donc oui, nous voyons cela comme un résultat positif d'avoir fait reculer la décision unilatérale de l'employeur.

Passer en force sans discussion et écarter le dialogue social, c'est une grosse erreur Twitter

Pour le reste, passer en force sans discussion et écarter le dialogue social, c'est une grosse erreur. C'est insupportable. Mais je vous fais le pari que les employeurs qui en profiteront pour faire travailler davantage les salariés sans contreparties négociées se casseront les dents. Dans les abattoirs par exemple, vous ne pouvez pas demander à des salariés de travailler 60 heures par semaine. C'est humainement impossible.

Tous les syndicats, y compris patronaux, ont demandé au gouvernement d'en passer par des accords au niveau des entreprises ou des branches et de ne pas déroger au temps de travail dans une loi d'exception. Pourquoi n'êtes-vous pas écoutés ?

La situation est assez contradictoire. Nous avons un gouvernement qui n'a de cesse de promouvoir la négociation au plus près du terrain mais qui, dans ce cas-ci, impose ses décisions par le haut. La raison tient à une vieille défiance vis-à-vis du dialogue social.

Certains ne croient pas à la capacité des acteurs à réagir à cette crise avec les bons modes de fonctionnement. Or, encore une fois, seule l'intelligence collective nous sortira de là. On n'a pas besoin de dire aux soignants qu'ils doivent faire plus que leurs heures. Ils le font déjà. Et partout, quel que soit le secteur, on peut s'adapter.

Cela fait bien longtemps qu'on n'avait pas vu une telle unité syndicale, y compris entre partenaires sociaux. Cela va-t-il laisser des traces ?

Je l'espère. Tout le monde se parle. On s'appelle très souvent avec Yves [Veyrier] et Philippe [Martinez]. Et on se retrouve sur ces questions de santé et de sécurité. On verra sur quoi tout cela débouchera après la crise. Mais d'ores et déjà, on avance. Le dialogue social, c'est plus que des déclarations. On a trouvé des solutions dans la métallurgie, l'agro-alimentaire... Dans la branche des cafés/hôtels/restaurants qui emploie 800 000 salariés, la discussion a débouché sur un fonds de solidarité de 1 milliard d'euros. Les salariés seront exonérés de cotisations versées normalement à leur complémentaire santé.

On s'appelle très souvent avec Yves [Veyrier] et Philippe [Martinez]. Et on se retrouve sur ces questions de santé et de sécurité Twitter

Il est possible d'innover. Nous avons obtenu que les nombreux salariés, je devrais dire nombreuses car il s'agit de beaucoup de femmes, qui travaillent chez les particuliers employeurs, bénéficient du chômage partiel. Nous avons poussé pour que les intérimaires dont les contrats prévus se sont brutalement arrêtés puissent bénéficier de l'assurance chômage, et qu'ils aient droit à l'activité partielle quand l'entreprise qui a recours à leurs services a fait cette demande. Les règles de calcul des allocations chômage, qui devaient entrer en vigueur le 1er avril, sont repoussées. Les chômeurs en fin de droit voient leurs droits prolongés... Beaucoup de dispositifs sont mis en place.

Chômage partiel, aides aux indépendants, droits pour les chômeurs... De nombreuses mesures sont effectivement déployées. Mais voyez-vous encore des

trous dans la raquette ?

Oui, il en existe encore. Nous avons un gros problème avec les personnes qui devaient être embauchées et qui ne le sont pas, avec les CDD non renouvelés. Pareil avec celles qui ont démissionné pour prendre un nouvel emploi et qui ne le peuvent plus. Il est trop tôt pour évaluer les conséquences de cette crise sanitaire sur l'emploi, mais il est évident que des entreprises, surtout les plus petites, ne pourront pas se relever. Avec les organisations patronales, nous avons décidé d'activer les commissions paritaires régionales de l'artisanat pour venir en aide aux salariés et employeurs de TPE.

Nous avons un gros problème avec les personnes qui devaient être embauchées et qui ne le sont pas, avec les CDD non renouvelés. Pareil avec celles qui ont démissionné Twitter

Les conséquences sur l'économie risquent d'être lourdes et les réponses doivent venir de tous les échelons et de tous les acteurs qu'ils soient locaux, nationaux ou européens. Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), nous avons lancé un appel pour que l'Europe lance des « Corona bonds » (un titre de dette commun aux pays de la zone euro ou de l'Union européenne pour emprunter sur les marchés financiers, NDLR). Nous avons besoin de fonds pour faire face à cette crise.

Vous avez signé avec 18 organisations (Fondation Abbé Pierre, Nicolas Hulot, Oxfam...) un pacte du pouvoir de vivre pour un modèle alternatif de société. Vous coordonnez-vous pour trouver des solutions dans cette crise sanitaire ?

Tout d'abord, je tiens à préciser que nous sommes désormais 55 organisations réunies autour de ce pacte. Ensuite, l'urgence c'est de sauver des vies, de protéger les personnes qui doivent travailler, de trouver un toit pour ceux qui n'en ont pas, et de faire en sorte que l'économie ne s'effondre pas. Chacun travaille, mais il est certain qu'après cette vague d'urgence sanitaire, nous formulerons des propositions.

Cette crise nous rappelle cruellement que nous sommes tous interdépendants, elle jette une lumière crue sur les inégalités. La réalité du confinement n'est pas la même quand on vit à quatre dans 80 m² qu'à cinq dans 40 m².

Au moment où l'économie repartira, la question de l'écologie ne devra pas être traitée de manière subalterne. Tout comme celle des services publics dont on redécouvre subitement l'utilité. Faire passer les impératifs budgétaires avant les besoins de santé est une impasse totale. Et ce n'est pas faute de l'avoir répété. En 2015, j'avais écrit que l'hôpital était au bord du burn-out. Et je ne suis pas le seul à l'avoir dit.

On assiste à un changement de pied dans les discours. Le gouvernement salue les soignants en héros. Tous les soirs à 20 heures, les gens, et j'en fais partie, applaudissent aux balcons. Les personnels de santé avec lesquels je discute me disent que c'est réconfortant. Mais ça ne suffira pas. Il ne faudra pas oublier cet effort et leur apporter une reconnaissance sur le long terme.

Nous avons lancé un appel pour que cette année les dividendes ne soient pas versés aux actionnaires Twitter

Nous allons devoir reconstruire un modèle. Y compris dans les entreprises. Hier, nous avons lancé un appel pour que cette année, les dividendes ne soient pas versés aux actionnaires. On nous parle d'économie, de santé, de solidarité. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Les entreprises du CAC 40 ont versé 50 milliards d'euros l'an passé. Certains grands groupes ont déjà annoncé qu'ils ne verseraient pas de dividendes en 2020. On attend que les autres le fassent.

Mais c'est aussi vrai à titre individuel. On assiste à de belles initiatives solidaires. Beaucoup d'entre nous sont confinés. On consomme moins, on ne va plus au resto ou au ciné. C'est l'occasion, pour ceux qui le peuvent, de faire des dons, d'aider ceux qui en ont le plus besoin.



https://www.alternatives-economiques.fr/sites/default/files/public/styles/chronicle_author_picture/public/laurent_berger_-_secretaire_général_5.jpg?itok=75yQPdwT

Secrétaire général de la CFDT.

par Laurent Berger



ACTUALITÉ SOCIALE



Le manque de saisonniers fait vaciller les récoltes

Alors que les ouvriers agricoles étrangers manquent cette année à l'appel, certains soulignent la fragilité d'un système qui s'appuie sur une main-d'œuvre bon marché.

L'agriculture est-elle en train de récolter les fruits de ses politiques à l'égard des travailleurs saisonniers ? Le système est en tout cas interrogé, tout autant que la crise du coronavirus le met à rude épreuve.

Alors que les récoltes ont démarré dans les filières maraîchères, la main-d'œuvre manque pour pouvoir les assurer. Dans le Lot-et-Garonne, premier producteur national de fraises, on estime que près de la moitié des ouvriers habituellement recrutés à la même période pour en assurer la cueillette manquent à l'appel, soit environ 3 000 personnes. Espagne, Maroc ou encore Roumanie... la plupart viennent, en temps normal, de pays étrangers aux conditions sociales moindres qu'en France. Des ouvriers moins exigeants sur les salaires que les travailleurs hexagonaux, mais aujourd'hui coincés en dehors de nos frontières pour cause de pandémie.

Les fruiticulteurs du sud de la France ne sont pas seuls à tirer la sonnette d'alarme. La FNSEA, syndicat majoritaire dans le secteur agricole, estime les besoins de main-d'œuvre attendus en France à « 45 000 au mois de mars, 75 000 en avril et autant en mai », indiquait en début de semaine Christiane Lambert, sa présidente. Et d'en appeler au recrutement de volontaires pour venir travailler dans les champs.

Jeudi, 80 000 personnes

avaient déjà répondu à la sonnerie du clairon

Le 24 mars, Didier Guillaume a relayé la demande sur la même tonalité martiale qu'avait employée, avant lui, Emmanuel Macron. Le ministre de l'Agriculture a ainsi lancé « un appel à l'armée de l'ombre des hommes et des femmes », que la crise du coronavirus prive d'activité, « à rejoindre la grande armée de l'agriculture française ».

Hier, jeudi 26 mars, 80 000 personnes avaient déjà répondu à la sonnerie du clairon, affirme la FNSEA, qui, en collaboration avec Pôle emploi, anime un site en ligne à cet effet. « Il y a de tous les profils », relève Jérôme Volle, vice-président de la fédération syndicale. « Des demandeurs d'emploi, des gens au chômage partiel, d'autres qui proposent leur aide par solidarité... » Le dispositif, toutefois, fait grincer des dents, quand il met en relief autant qu'il alimente les failles qui cisaillement le système salarial agricole. « Si des exploitations sont devenues dépendantes des travailleurs vivant à l'étranger, c'est parce qu'elles ont appuyé leur rentabilité sur une main-d'œuvre bon marché », relève Véronique Marchesseau, secrétaire générale de la Confédération paysanne. Les conditions de travail précaires sont un outil économique dont usent fréquemment les plus grosses structures, poursuit-elle. « Ce sont elles qui, aujourd'hui, se trouvent en manque de main-d'œuvre. » À l'inverse, « les fermes fa-

miliaires qui ont misé sur un système autonome et emploient des salariés à temps complet ne sont pas confrontées à ce problème », poursuit la syndicaliste paysanne.

Des travaux pénibles, mal rénumérés

Ne dépassant pas le Smic, les salaires des saisonniers agricoles s'affichent, de fait, parmi les plus bas. Alors que le travail demandé compte, dans certains cas, parmi les plus pénibles, les travaux des champs peinent aujourd'hui à attirer une main-d'œuvre soumise au coût de la vie en France. Voilà des lustres que des travailleurs venus de l'étranger la remplacent et que le secteur s'en satisfait. En envisageant de « dégrader encore plus les conditions de travail via l'allongement du temps de travail dans certains secteurs, le gouvernement pousse toujours plus loin cette fuite en avant ! » tempête Véronique Marchesseau, en référence à la loi discutée actuellement devant le Parlement.

« C'est vrai que les salaires sont bas », admet Jérôme Volle, mais allons jusqu'au bout du débat. « Aujourd'hui, poursuit-il, « les fruits et légumes français sont mis en concurrence, sur les étals, avec ceux venus d'Espagne ou du Maroc, produits à moindre coût social. Que la grande distribution privilégie la production française, ensuite, on pourra discuter du salaire de nos ouvriers ». Au reste, note le responsable de la FNSEA, « les

salaires proposés en France comptent parmi les meilleurs d'Europe ». L'Allemagne, pour ne citer qu'elle, « paye les saisonniers autour de 4 euros de l'heure, quand nous les

payons autour de 12 euros ». Le pays emploie chaque année près de 300 000 travailleurs saisonniers étrangers. Et peine, lui aussi, à boucler ses récoltes en ces temps de mo-

bilité empêchée. ■

par Marie-Noëlle Bertrand,





SOCIÉTÉ

« Le manque de matériel, j'y suis préparée, gérer les décès, non »

Alice, 33 ans, infirmière en réanimation dans un des grands hôpitaux publics parisiens, a accepté de témoigner de son quotidien.

Elle prend son service tous les jours à 19 heures jusqu'à 7 heures du matin. Elle ne voit plus sa famille, se déplace en bus. Combative, lucide mais aussi en colère devant l'hypocrisie des discours d'un gouvernement qui, depuis des mois et des mois, a refusé d'entendre les alertes des personnels de santé.

Qu'est-ce qui a changé depuis la mi-février ?

Alice Les consignes ont changé au fur et à mesure de la progression de l'épidémie. Au début, on s'habillait des pieds à la tête et on se changeait en sortant des chambres. Désormais, on porte une surblouse et un masque pendant douze heures. Nos protections ne sont plus à usage unique. Avec nos surblouses, on va dans les réserves, on prend les ascenseurs, on descend à la laverie en habits civils car on n'a même pas de bacs pour déposer nos blouses à l'étage... Et l'on sait très bien que la durée de protection d'un masque FFP2 est de quelques heures à peine. Après six heures, on sait que tout ce que l'on fait peut nous atteindre.

Dans ces conditions, comment tenez-vous ?

Alice Je tiens en me disant que je suis jeune, en bonne santé et que je ne vois plus mes proches. Et puis, il y a le soutien des collègues, des mé-

decins. On vient une heure plus tôt pour se retrouver, parler autour d'un café dans la cour de l'hôpital avant de prendre notre tour de garde.

Combien comptez-vous de lits dans votre unité ?

Alice À l'origine, nous en avions 20. On vient d'en ouvrir 14 supplémentaires, ce qui signifie que nous allons dépasser le quota de patients autorisés. Si cela doit durer deux mois, ça va être très lourd. Comment va-t-on tenir ? Sur les nerfs, sur les réserves. On va s'habituer à être en souffrance. Normalement, je travaille de nuit douze heures d'affilée, en alternant une semaine à vingt-quatre heures et une autre à quarante-huit heures. On en est désormais à soixante heures par semaine. Va-t-on nous payer ces heures supplémentaires ?

Comment avez-vous ressenti les mesures gouvernementales ?

Alice Je les ai trouvées tardives, hypocrites. L'État paiera ? Ça fait des années que l'hôpital public est en souffrance. On peut commander un milliard de masques, cela ne masquera pas les carences en personnel. Je suis en colère. Quand tout ça sera derrière nous, j'espère que le soutien se poursuivra et que les gens descendront dans la rue à nos côtés pour le service public. J'espère que les choses changeront même si je suis un peu

fataliste, résignée...

Comment voyez-vous les jours prochains ?

Alice J'appréhende les décès. Quand on aura dix décès par nuit, ça va être difficile. Chacun d'entre nous réagira comme il pourra. Je sais que des collègues accompagneront le patient jusqu'au bout, je ne sais pas si j'en serai capable. Il faudra gérer les familles au téléphone, leur dire qu'ils ne pourront pas aller à la morgue, qu'une fois en housse, ils ne pourront pas voir le corps, qu'ils ne pourront pas l'enterrer. Ce sera difficile de gérer les familles, de gérer nos émotions. C'est ce que j'appréhende le plus. Le manque de matériel, j'y suis préparée. Gérer les décès, les familles, non.

Qu'en est-il du tri des patients ?

Alice C'est une réalité depuis qu'on a commencé à manquer de matériel. Jusqu'ici, on priorisait les patients les plus graves mais là, on sait qu'on ne pourra pas les sauver. Depuis quelque temps, on n'a plus de patient au-dessus de 75-80 ans. On prend en compte l'âge, la gravité, les places disponibles et ce sera au médecin de faire ces choix. Mais le jour où il faudra débrancher, ce sera à nous... ■

par Marie-José Sirach ,





SOCIÉTÉ

« Notre modèle de société va se trouver bouleversé »

« Notre modèle de société va se trouver bouleversé »

Chef du service d'immunologie et des maladies infectieuses de l'hôpital Henri-Mondor (Créteil), Jean-Daniel Lelièvre évoque la nature du Covid-19, la mobilisation des personnels et la nécessité de changer notre vision du monde.

Pr Jean-Daniel Lelièvre

Immunologue au CHU Henri-Mondor et chercheur Inserm

Comment expliquer l'ampleur de cette épidémie ?

Jean-Daniel Lelièvre D'abord par le fait qu'il s'agit d'un virus nouveau. La population n'a donc pas d'immunité préexistante, comme avec la grippe saisonnière. Pas d'anticorps, donc pas de protection. C'est comme pour les populations indigènes d'Amérique centrale qui, au XVI^e siècle, ont été décimées à cause des virus importés par l'arrivée des conquistadors. Deuxième élément : le taux de contagion assez élevé (R 2,5 à 3) du Covid-19. Une personne infectée va contaminer en moyenne 2,5 à 3 personnes. Troisième facteur : beaucoup de gens restent asymptomatiques ou pauci-symptomatiques. Donc, le virus se diffuse en toute discrétion. Comme il n'est pas aussi mortel qu'Ebola (60 à 80 % de décès), on ne peut repérer très vite les foyers et les confiner. Surtout en l'absence de dépistage massif.

Précisément, aurait-on dû dépister plus largement ?

Jean-Daniel Lelièvre Oui, même si tous les pays n'ont pas mis en œuvre ce dépistage massif. Ceux qui l'ont fait (Corée du Sud, Singapour, Allemagne) en avaient les moyens technologiques. Ce n'était pas le cas de la France au début, faute de réactifs. Il paraît clair néanmoins qu'on n'a pas assez dépisté au départ.

Sait-on combien de personnes sont touchées en France ? Des dizaines de milliers ou des millions ?

Jean-Daniel Lelièvre En fait, on ne le saura qu'après, une fois les tests de sérologie effectués. Des tests où on cherche non pas le virus, mais les anticorps, ce qui est plus simple. Aujourd'hui, il faut multiplier les chiffres officiels au moins par 7, 8 ou 10 pour avoir une idée du nombre de gens positifs en France.

La vague arrive en Île-de-France. L'hôpital public va-t-il pouvoir faire face ?

Jean-Daniel Lelièvre On fait tout pour. On a beaucoup augmenté nos capacités d'accueil, mais s'il y a trop de malades graves, on ne pourra pas tous les absorber. Dans mon hôpital, à Henri-Mondor, on a commencé par mettre 5 lits de réanimation pour le Covid-19. Il y en aura bientôt 45, sans doute plus encore demain. Hors réanimation, il y a aussi tous les patients pris en charge à un stade moins critique. Mon service (immunologie et maladies infectieuses) compte 20 lits. Il y a quinze jours, 5 personnes y étaient hospitalisées pour le Covid-19. Aujourd'hui, c'est tout le service. On a aussi débordé

sur celui de néphrologie, sur une partie de la gériatrie et mis en place une structure de post-urgences, avec 15 lits. Tous les jours, on cherche de nouveaux lits pour accueillir des patients Covid.

La mobilisation des personnels semble totale...

Jean-Daniel Lelièvre Elle est énorme et concerne toutes les strates de l'hôpital. Les chirurgiens, dont le service est fermé, participent par exemple au dépistage. Les néphrologues s'occupent avec nous des patients Covid. D'anciens internes, des élèves infirmières sont venus en renfort. Secrétaires, brancardiers, aides-soignants, médecins, tout le monde se mobilise.

L'hôpital public est très fragilisé par les coupes budgétaires. Cela pèse-t-il sur sa capacité à répondre à la crise ?

Jean-Daniel Lelièvre Forcément. Même si le dévouement des personnels compense en partie cette fragilité. Le problème, c'est le fait de ne pas avoir su endiguer l'épidémie assez tôt. D'où cet afflux massif en réanimation. Or, en réa, il faut du matériel lourd, de la place... C'est le but du confinement actuel : stopper au maximum la propagation du virus, pour éviter que tous les malades n'arrivent au même moment à l'hôpital.

Que constatez-vous sur le profil des malades accueillis dans votre hôpital ?

Jean-Daniel Lelièvre Le virus frappe plus durement les plus âgés, c'est évident. Il y a des moins de 20 ans

touchés, mais seulement avec des pathologies préexistantes. On voit aussi des patients autour de 40 ans, sans facteurs de risque particulier, être atteints assez lourdement. Dans la plupart des cas, on arrive à les sauver, mais cela implique des séjours longs en réanimation. Donc un risque d'embolie des services, comme on l'a vu en Italie.

Allez-vous devoir mettre en place un tri des malades ?

Jean-Daniel Lelièvre Comme médecin, cette perspective est inacceptable. Mais, oui, on s'y prépare. On est obligés. Il faudra pour cela que ceux qui soignent et ceux qui auront à faire ce tri ne soient pas les mêmes. Car on ne peut pas prendre en charge quelqu'un pendant sept jours, par exemple, et baisser les bras au bout

du septième jour.

Vous êtes un spécialiste de la recherche sur les vaccins (contre le sida ou Ebola). Le Covid constitue-t-il désormais une priorité ?

Jean-Daniel Lelièvre Oui. Pour qu'une épidémie s'éteigne, il faut que 60 à 70 % d'une population ait développé une immunité. Il est impossible aujourd'hui de laisser filer le virus. Mais il faudra tout de même atteindre une large immunité pour ne pas le voir rejoindre plus tard. D'où la nécessité d'un vaccin, notamment pour les populations les plus fragiles. Cela prendra entre un an et 18 mois.

Emmanuel Macron a annoncé un « plan massif pour l'hôpital, après la crise ». Vous y croyez ?

Jean-Daniel Lelièvre « Les promesses des hommes politiques n'engagent que ceux qui les reçoivent », comme on dit. Sur le fond, je pense que notre modèle de société va se trouver bouleversé par cette crise. Ne pas changer complètement notre vision serait suicidaire. Nous nous attendions à la survenue d'une infection de ce type ; nous voyons à quel point nous n'y sommes pas préparés. Les États-Unis en sont l'exemple le plus criant. Alors même que ce pays a toutes les capacités scientifiques pour faire face, il va sans doute être celui qui va payer le plus lourd tribut à ce virus.

Entretien réalisé par

Alexandre Fache ■

par Alexandre Fache ,





SOCIÉTÉ

Les hôpitaux franciliens submergés par la déferlante de nouveaux cas

Région la plus touchée par la pandémie, l'Île-de-France subit un afflux considérable de patients. Devant la saturation des services de réanimation et le manque de personnel, les établissements se préparent au pire.

«L'hôpital était à genoux, on nous demande d'être debout pour sauver la France. On le fait, mais c'est un combat incroyable», confie Patrick Pelloux, médecin à Paris et président de l'Association des médecins urgentistes de France. Après le Grand-Est, c'est au tour de l'Île-de-France de prendre la déferlante du Covid-19 de plein fouet. Confrontés depuis quelques jours à une accélération inquiétante du nombre de malades, les 39 établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) sont proches du point de rupture. «La vague est arrivée à Paris. Quelle va être sa durée, son intensité, on ne sait pas», s'inquiète l'urgentiste. La région parisienne est aujourd'hui la plus durement touchée par la pandémie, avec 1 114 patients admis en réanimation mercredi.

« On va devoir se débrouiller pour entasser les malades dans des grandes salles »

En première ligne du raz-de-marée, les soignants en réanimation. «Cette épidémie, c'est comme un tsunami, la vague s'est un peu retirée, avec un délestage vers le privé, mais une autre arrive ce week-end dont on ne connaît pas encore l'ampleur», redoute Cathy Le Gac, infirmière en réanimation à l'hôpital Beaujon et co-

secrétaire générale de SUD santé à l'AP-HP. Sur l'ensemble de la région, il ne restait, mercredi, qu'environ 300 lits disponibles, pour une centaine de patients à accueillir chaque jour. Si l'agence régionale de santé et l'AP-HP ont engagé l'ouverture en urgence de nouveaux lits, les soignants manquent. Malgré l'afflux de nombreux volontaires pour prêter main-forte au personnel, les hôpitaux franciliens auront du mal à faire face, estime Patrick Pelloux. «La situation est dramatique. On n'a pas assez de ressources humaines, on n'a plus de place en réanimation. On va devoir se débrouiller pour entasser les malades dans des grandes salles, c'est comme ça que ça va se passer.»

« Il faut passer maintenant à la vitesse très très supérieure »

Un sentiment d'urgence partagé au plus haut niveau de l'AP-HP. Alors que Martin Hirsch, son directeur général, appelait à l'aide, il y a quelques jours, le directeur général de l'offre de soins de l'agence régionale de santé d'Île-de-France, Didier Jaffre, faisait parvenir aux directeurs de groupes hospitaliers d'Île-de-France un mail alarmiste, rendu public par Mediapart : «Il faut passer maintenant à la vitesse très très supérieure. Fini le temps de chipoter sur telle ou

telle condition. Vous devez imposer l'ouverture de lits de réa et transformer vos hôpitaux en médecine de catastrophe ; sûrement que les normes ne seront pas respectées, les personnels pas tous au top.» Un message faisant craindre des conditions de travail encore plus délétères, alors que de nombreux établissements font face à des pénuries de masques. En France, cinq médecins sont déjà décédés après avoir contracté le coronavirus. À l'AP-HP, plus de 600 soignants seraient contaminés.

Si la situation est particulièrement dramatique en Île-de-France, le Grand-Est, première région à avoir essayé les plâtres, n'est pas encore tiré d'affaire. Le pic épidémiologique pourrait être atteint ce week-end, estime Christian Rabaud, infectiologue et président de la commission médicale d'établissement du CHRU de Nancy, et les hôpitaux sont toujours à bout de souffle : un TGV médicalisé a acheminé vingt patients alsaciens vers deux hôpitaux des Pays de la Loire, une première en Europe. À terme, aucune région ne sera épargnée, prédit Patrick Pelloux. «Toute la France va être contaminée d'ici trois semaines.» ■

par Marie Toulgoat, Cécile Rousseau,





EN DÉBAT

« Nous vivons une crise de civilisation »

L'économiste et dirigeant du PCF montre comment la crise sanitaire a accéléré le déclenchement d'un krach, produit de la financiarisation de ces dernières années. Ce qui fait émerger l'urgence d'un changement de pied aussi révolutionnaire que salutaire. Pour surmonter la pandémie et se libérer de la domination des marchés financiers.

Quelle est la nature de la crise engagée ?

Frédéric Bocvara On a deux crises siamoises, inséparables, sanitaire et économique. Et une crise de civilisation.

Le virus est un catalyseur d'une crise économique qui avait commencé avant le déclenchement de l'épidémie. Un ralentissement était déjà en cours depuis début 2019. Le 7 février dernier, mon rapport aux rencontres internationales pour une autre mondialisation alertait publiquement sur cette crise. C'est une suraccumulation financière qui est en train d'éclater. La double crise exprime la domination du capital, avec sa logique, ses pouvoirs, son coût. Si la pandémie a tant d'effet sur l'économie, c'est que, comparée à la valeur des richesses créées, la masse de capitaux financiers accumulés est énorme (cf. graphique) et qu'un effondrement était imminent.

La domination du capital explique largement le retard pris dans l'adoption de mesures de santé publique adéquates, voire leur insuffisance irresponsable. L'expérience de la Chine qui a su, semble-t-il, faire le choix d'arrêter nombre de productions sans se soucier des profits, aurait dû nous éclairer. Mais nos gouvernants ont été obsédés de ne pas inquiéter... les marchés financiers ! Et ils restent focalisés sur l'idée de

faire travailler, car il faut produire du profit ! À tout prix.

Depuis des années, cette obsession du capital financier pour son rendement et son profit s'est opposée aux dépenses sociales et au développement des services publics. Cela a totalement fragilisé notre système de santé dont la dégradation et les défaillances sont si patentées.

Le plan d'urgence français est-il à la hauteur ?

Frédéric Bocvara Non, la « rallonge » budgétaire, malheureusement votée il y a une semaine à l'unanimité par les députés en première lecture, est essentiellement tournée vers le soutien au capital et aux profits. Il n'y a presque rien pour l'hôpital : 2 milliards d'euros, alors qu'il en faudrait sans doute 10, et que le mouvement des personnels de santé en réclamait déjà 4 avant la crise du coronavirus ; rien vers la filière industrielle de la santé (respirateurs, masques, médicaments, réactifs pour les tests, etc.). On y trouve quelques concessions à la nécessaire sécurisation des revenus et à la préservation des collectifs de travail, avec les mesures de chômage partiel, mais de façon bien trop limitée (85 % du salaire) et, surtout, temporaire. Ce n'est donc pas un plan d'urgence budgétaire sanitaire.

L'austérité continue à tuer. Et les inégalités sociales font des ra-

vages. Le soir à 20 heures, en même temps qu'on applaudit les soignants, ne faut-il pas crier « de l'argent pour l'hôpital, pas pour le capital » ?

Il faut récuser « l'union sacrée » et ne pas séparer ces questions économiques de la question démocratique et des libertés, avec l'état d'urgence. Ce sont deux faces de la même pièce.

Sur le plan européen, on assiste pourtant à l'injection massive de liquidités par la BCE ?

Frédéric Bocvara Oui, mais sans rien changer aux critères d'achat des titres ou d'attribution des prêts. Les règles fondamentales du capitalisme financier sont maintenues. On laisse faire. Cet argent devrait immédiatement aller à l'hôpital, à la recherche médicale, aux services publics (avec un fonds d'urgence) et à la filière industrielle de la santé.

Mais ces liquidités vont surtout être absorbées par des opérations destinées à regonfler la valeur des titres boursiers.

Des plans de relance d'une dimension jamais vue sont cependant aussi engagés outre-Atlantique et outre-Rhin ?

Frédéric Bocvara L'ampleur de ces plans montre la violence du choc qui

se prépare. Cela peut soutenir un peu la demande. Mais mettre plus pour faire la même chose ne convient pas.

Il y a une question de contenu : capital ou services publics ? Valeur des titres boursiers ou emploi, salaires, production, recherche, investissement ?

En France, le ministre des Finances, Bruno Le Maire, dit « pas de tri » pour les aides. Quelle éthique folle ! Il faut des conditions sur l'utilisation de l'argent, un suivi. La crise impose une démocratie nouvelle.

Bruno Le Maire annonce une austérité décuplée demain pour rembourser la dette, et que l'État devrait renoncer aux rentrées d'impôts des entreprises. Open bar pour le capital ? Il faut des conversions de dette, des non-paiements de dividendes, des taux très négatifs, et, ceci, avec d'autres contreparties. Bref, baisser le coût du capital à mesure que les (grandes) entreprises contribuent d'autant plus aux services publics, à l'emploi, à l'investissement utile et efficace.

Quelles pourraient être les conséquences du krach boursier entamé ?

Frédéric Boccara Le gonflement de capital financier est plus important encore qu'en 2007. Or, les effondrements boursiers ont un terrible effet réel. Les patrons vont licencier pour préserver leurs profits. C'est très violent.

Les mesures, comme lors du krach précédent, visent surtout à regonfler le capital. Observant cette fuite en avant, Paul Boccara avait annoncé une probable rechute une dizaine d'années après. Nous y sommes. Ce sera beaucoup plus grave, disait-il...

Des nationalisations sont envisagées en France, en Allemagne,

voire aux États-Unis ? Faut-il y voir un début de recul des dogmes libéraux ?

Frédéric Boccara Il y a un véritable besoin. Mais on nous refait le coup des nationalisations temporaires, sans changer la logique de ces entreprises. Nationaliser temporairement et obéir à la dictature du profit pour privatiser demain et laisser faire le marché ne règle rien !

Que faire alors ?

Frédéric Boccara Sur ce front des nationalisations, il faut imposer aux firmes secourues d'autres critères de gestion que la rentabilité financière. Il faut aussi des institutions publiques pour une planification stratégique, avec des engagements chiffrés, au lieu de mots démagogiques sur la souveraineté.

De même, une autre sélectivité du crédit et la démocratie sont décisives. On pourrait créer rapidement un fonds européen d'urgence pour la filière santé et les services publics, financé par la BCE. Sa mission : apporter des ressources aux différents systèmes de santé solidairement dans chaque État. Le fonds serait géré démocratiquement. La France peut en créer un sans attendre, appuyé par la Caisse des dépôts refinancée par la BCE.

Côté bancaire, les taux sont certes bas, mais restent élevés pour les trésoreries des PME/TPE, et beaucoup de projets ne sont pas appuyés. Il faut des taux bonifiés sélectivement pour les investissements créateurs d'emplois, de richesse réelle. Et pratiquer, à l'inverse, des taux très élevés pour les prédateurs d'entreprises, les investissements spéculatifs, ceux qui délocalisent ou suppriment des emplois. Là, on orienterait autrement la réalité économique, avec l'appui d'institutions démocratiques nou-

velles contrôlant l'utilisation de ces crédits.

Enfin, pour une humanité commune, il faut financer les biens publics et communs mondiaux (santé, climat, énergie, etc.) et l'emploi. Et, pour cela, se libérer de la domination du dollar. L'urgence d'une monnaie commune mondiale, à partir des droits de tirages spéciaux du FMI (c'est-à-dire un panier de devises de toute une série de pays) doit être mise sur la table.

Faut-il sonner l'heure de la démondialisation ?

Frédéric Boccara Macron invoque une « rupture », laissant chacun y entendre ce qu'il veut. C'est le rideau de fumée pour préparer le pire au service du grand capital.

Il faut une autre mondialisation, de partage et de coopération. Démondialiser serait une folie, au moment où on voit la nécessité absolue de la coopération internationale, où des tensions militaires surgissent de partout. La question, comme toujours, c'est le contenu, la maîtrise.

Prenons les multinationales pharmaceutiques : les travailleurs y co-inventent et coproduisent des médicaments entre plusieurs pays. En ce sens, elles remplissent une fonction nécessaire : partage des ressources financières et informationnelles pour coproduire. Mais elles le font de façon perverse : au service du capital qui les domine, visant avant tout le profit, par le monopole des richesses, des connaissances et de leur utilisation, au lieu de les partager. Il ne faut pas casser cette fonction, mais changer radicalement son contenu. Pour cela, on peut développer des réseaux non capitalistiques de coproduction et de recherche, ou des conationalisations internationales. Il y a besoin de tous autres traités internationaux

d'investissement et d'échange, et de nouvelles institutions publiques internationales.

Quelles pourraient être, en France, la physionomie de vraies mesures d'urgence ?

Frédéric Bocvara Un plan d'urgence doit commencer immédiatement à rompre avec la domination du capital. Il ne s'agit pas d'attendre le « jour d'après » pour changer de logique. C'est à la fois révolutionnaire et réaliste.

Il serait élaboré et proposé face aux mesures Macron-Philippe. Il pourrait comprendre les volets suivants, avec une cohérence entre objectifs, moyens et pouvoirs.

Des objectifs pour dépister, appuyer l'hôpital (embauches, constructions en urgence, formations, etc.), soutenir la recherche (vaccins et traitements), mobiliser la production (respirateurs, réactifs pour les tests, vêtements médicaux, gants, masques, médicaments, etc.).

Des moyens pour arrêter la production et le travail non essentiels et maintenir les droits et institutions démocratiques protégeant les travailleurs, lever les modifications régressives du Code du travail, soutenir le pouvoir d'achat (chômage partiel à 100 %, suspendre des dépenses pré-engagées des ménages et des PME/TPE : loyers, remboursements d'emprunt, etc.) ; aller vers un dispositif général de sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu ; créer un fonds doté de 50 milliards d'euros (dans un premier temps) pour financer ces actions avec une contribution monétaire (BCE, et Caisse des dépôts) et des impôts de solidarité sur le grand capital ; libérer les dépenses des communes.

Enfin, des pouvoirs pour mettre en place des instances démocratiques régionales de suivi comme de contrôle de la mise en œuvre du plan et de l'utilisation de cet argent avec les représentants des salariés et les élus.

C'est faire émerger un autre modèle de société pour sortir de la crise ?

Frédéric Bocvara Nos sociétés sont minées par l'économie capitaliste et une anthroponomie du libéralisme, imposées à la planète depuis l'Europe occidentale et les États-Unis. Notre monde crève de la scission entre l'argent et la cible de son utilisation. Laquelle est subordonnée à la recherche de la rentabilité financière maximale. C'est cela le capital : tout est réduit à une masse de valeur cherchant à valoir plus, « l'argent pour l'argent ».

Notre civilisation est menacée dans ses fondements par l'exacerbation de cette scission entre l'argent et les services publics, l'argent et la production, l'argent et la démocratie, l'argent et les besoins humains ou écologiques. L'argent devrait être vu comme d'un levier politique. C'est tout le système de pouvoirs et de valeurs qu'il faut commencer à changer. ■

Entretien réalisé par Bruno Odent





POLITIQUE

Crainte d'une crise majeure en outre-mer

Les territoires ultramarins concentrent des populations à risques et des services de soins dégradés. La pandémie pourrait y avoir des effets dévastateurs.

Les territoires d'outre-mer sont particulièrement démunis face à l'épidémie de coronavirus, à tel point que les professionnels de santé et les élus locaux craignent une crise sanitaire et humanitaire majeure. Le Covid-19 est « à prendre au sérieux, peut-être encore plus dans les territoires insulaires », a même annoncé le premier ministre, Édouard Philippe. La Réunion est ainsi passée mardi au stade 2 de l'épidémie. Elle compte 860 000 habitants pour seulement 150 lits de réanimation, après les avoir doublés, et fait face à la fois au coronavirus et à une épidémie de dengue, dont les premiers symptômes sont similaires. L'île, confinée, a décidé d'étendre le dépistage dans l'espoir de ralentir les contaminations. Et 200 000 masques chirurgicaux et FFP2 ont été livrés cette semaine aux personnels soignants. « Ils sont issus du stock de l'ancienne ministre de la Santé Roselyne Bachelot. Ils ont été mal conservés, trop longtemps, présentent des moisissures et ne sont pas utilisables. Vraiment,

l'agence régionale de santé n'a pas honte. Sur l'île, tout le monde lui en veut », dénonce la députée GDR Hu- guette Bello.

« On attend une vague, mais on ne sait pas de quelle hauteur »

Un million de masques ont été commandés à la Chine, et 100 000 ont été achetés en urgence à l'Afrique du Sud. « Il faut agir très vite. Nous avons dépassés les 100 personnes atteintes du Covid-19. Les cardiologues sont très inquiets, car nous avons de nombreuses personnes à risques, dont plus de 90 000 diabétiques », ajoute la parlementaire. La situation est aussi préoccupante à Mayotte, qui ne dispose que de neuf jours de réserve d'oxygène et de 16 lits de réanimation pour 400 000 habitants, selon Mansour Kamardine. Le député LR a déclaré au Figaro : « les risques d'effondrement du système de santé pourraient

conduire à une véritable hécatombe », 84 % des Mahorais vivant sous le seuil de pauvreté, selon l'Insee.

Près de 40 personnes ont été contaminées à Mayotte en moins de dix jours. Une trentaine en Guyane, où des mesures de couvre-feu ont été prises. La Martinique recense 66 cas avérés, et la Guadeloupe 76. Les deux îles comptent déjà leur premier mort, et les services de soins étaient en difficulté avant même l'arrivée du Covid-19. « On attend une vague, c'est sûr, mais on ne sait pas de quelle hauteur », met en garde le professeur Michel Carles, chef de service de réanimation du CHU de Guadeloupe, lui-même testé positif. Tous ces territoires appellent le gouvernement à l'aide. « Un refus de prendre les dispositions qui s'imposent ne serait pas seulement de la non-assistance caractérisée, ce serait un crime », prévient Mansour Kamardine. ■

par Aurélien Soucheyre





EN DÉBAT

Face au Covid-19, comment faire vivre la solidarité ?

Rappel des faits Alors que tous les efforts devraient être mis sur l'éradication du coronavirus, le gouvernement se concentre sur le sauvetage de « l'économie » et en profite pour mettre à mal la démocratie et les acquis sociaux.

Pour enrayer la propagation du Covid-19, les mesures de confinement prises ces derniers jours restreignent drastiquement nos libertés. Jusqu'où cela est-il acceptable ?

Marie-Christine Vergiat La rapidité du développement de la pandémie au niveau mondial a frappé tout le monde. Nos gouvernements ont-ils bien réagi ? Trop, pas assez, trop tard ? On verra. Aujourd'hui, le principe de précaution doit s'appliquer pour tous. Le virus ne connaît ni frontières ni statut des personnes. C'est pourquoi la priorité est de protéger les plus vulnérables : personnes sans abri, vivant en squat ou bidonville, confinées dans des lieux d'enfermement, etc. Mais aussi les personnes âgées, pour qui le virus est le plus dangereux. Sous la pression notamment de grandes associations, dont la Ligue des droits de l'homme, on avance. Tant mieux. C'est une question d'égalité d'accès aux droits et de protection de tous. Nous nous devons aussi d'être vigilants sur l'aggravation des risques de violences domestiques provoquée par le confinement. Oui, il est attentatoire à nos libertés, mais il est sans doute devenu obligatoire : notre pays n'a pas été capable de produire et de fournir assez de tests de dépistage ni même de masques et de gel pour ceux qui continuent de travailler pour nous permettre de vivre tout cela le moins mal possible, avec en première ligne le personnel de soins. Un certain

deux poids, deux mesures semble prévaloir. Le gouvernement reste d'abord préoccupé par l'économie. La loi d'urgence sanitaire, qui vient d'être adoptée par le Parlement, renforce cela et laisse trop de marge de manœuvre au gouvernement pour limiter nos droits et libertés. Toute mesure restrictive en ce domaine doit être proportionnée au but recherché. C'est vrai dans le cadre de tout état d'urgence, sanitaire ou non. Il n'est ainsi pas acceptable que les droits des salariés soient mis en cause pour « maintenir l'activité économique » selon l'expression de la ministre du travail. Les débats autour du BTP sont emblématiques. Le risque est le même pour tous. Seules les activités strictement nécessaires aux besoins de la population doivent être maintenues. C'est ce que vient de faire le gouvernement italien. Sans doute un peu tard.

Henri Sterdyniak La crise sanitaire de 2020, comme demain les contraintes écologiques, oblige l'État, émanation de la société, à prendre des mesures fortes qui peuvent apparaître comme attentatoires aux libertés individuelles. Ce n'est pas une nouveauté, que l'on pense à l'obligation scolaire ou aux vaccinations obligatoires. C'est acceptable tant que les mesures restent justifiées et proportionnées, qu'elles sont attaquables devant des tribunaux et qu'elles restent équitables (sans priviléges dus à la fortune ou à la position sociale). Les libertés d'opinion et d'expression res-

tent entières et le gouvernement a sagement reporté des dispositifs qui ne faisaient pas consensus comme la baisse de l'indemnisation chômage et la réforme des retraites. Au niveau des entreprises, cependant, les décisions ne devraient pas pouvoir être prises unilatéralement par le patronat ; la mobilisation nécessaire devrait être organisée avec les salariés et leurs syndicats ; les licenciements et les remises en cause des acquis sociaux devraient être interdits. Par ailleurs, la crise est aussi un révélateur des injustices sociales. Il serait injuste que les cadres bien payés puissent rester chez eux, en bénéficiant du télétravail, tandis que des travailleurs sont contraints d'exercer leur activité sans les protections indispensables. Des mesures compensatoires doivent être prises ; les productions non indispensables doivent être arrêtées et les travailleurs indispensables protégés.

Pierre Dardot Il faut retourner la question : pourquoi les gouvernements ont-ils tant tardé à prendre les mesures qui s'imposaient ? Dès janvier, l'Organisation mondiale de la santé avertissait de la rapidité de la propagation et préconisait le dépistage systématique et le traçage des contacts. De nombreux États européens ont choisi de faire la sourde oreille pour ne pas porter atteinte à « l'économie ». De cette attitude irresponsable, les gouvernements auront à rendre compte aux citoyens. Deux aspects de la situation actuelle

doivent être soulignés. D'abord, la priorité est de protéger les salariés qui restent au travail. Il est irresponsable de demander aux entreprises du BTP de reprendre leur activité, comme l'a fait Murielle Pénicaud. Ensuite, il faut dissocier ces mesures nécessaires de la surenchère répressive et sécuritaire dans laquelle s'est lancé le gouvernement. Le leitmotiv d'Emmanuel Macron « Nous sommes en guerre » a pour seule fonction de légitimer l'union sacrée autour de sa personne. Comme pour la « guerre contre le terrorisme », on peut craindre qu'il s'agisse de préparer l'opinion publique à légaliser des mesures d'urgences.

Nos services publics se retrouvent en première ligne dans cette lutte contre la propagation du virus. Sont-ils, à la fois en termes de fonctionnement et d'infrastructures, à la hauteur d'une telle crise sanitaire ?

Henri Sterdyniak Au cours des dernières années, la victoire du néolibéralisme s'est traduite par une gestion à court terme des services publics, sommés de faire des économies, d'adopter des procédures managériales coûteuses, inefficaces et contraires à leurs missions, et de réduire leurs activités pour laisser place au secteur privé. La crise montre l'impasse de cette stratégie : le développement des cliniques privées nuit à la capacité de mobilisation du secteur de la santé ; les mesures d'économie prises en matière de lits d'hôpitaux, d'emplois hospitaliers, de stocks de médicaments et de masques apparaissent catastrophiques aujourd'hui. Les grandes entreprises ont délocalisé à tout va, pour augmenter leurs profits à court terme, sans tenir compte des risques induits par une forte dépendance vis-à-vis de marchés ou de fournisseurs étrangers. Le ministère de l'Industrie s'est révélé incapable de mobiliser les

usines françaises pour produire des gels hydroalcooliques, des masques et des respirateurs... À l'avenir, dans un monde de plus en plus instable, du fait des dégâts écologiques infligés à la planète, l'objectif ne pourra plus être de maximiser les profits, ou même la croissance de court terme, mais d'assurer la sécurité économique et sanitaire de la population.

Pierre Dardot Quand on parle des services publics, il convient de différencier et de ne pas tout mettre sur le même plan. Ce sont avant tout les services de santé qui sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Or, ces services ont été frappés depuis plusieurs décennies et avec une remarquable continuité par des mesures de restrictions budgétaires drastiques qui les obligent à consentir à plus de travail avec autant, voire moins de moyens qu'au-paravant, et qui les laissent démunis devant la catastrophe. Mais, dans le même temps, les services de police se voient renforcés pour faire face à l'augmentation de leurs missions répressives, en particulier à l'égard des mouvements sociaux. Or, les services hospitaliers assument une fonction tout à fait primordiale, qui est aux antipodes de la fonction répressive confiée aux forces de l'ordre : celle d'une solidarité vitale qui garantit aux plus faibles et aux plus démunis un accès aux soins. Cette fonction fait entendre ce que signifie « public » dans services publics : ces services ne sont pas à la disposition de l'État, ils sont publics parce qu'ils sont au service du public, c'est-à-dire de toute la société. Ils ne relèvent pas de la souveraineté de l'État ou d'une faveur faite par celui-ci aux citoyens, mais bien d'une obligation positive des gouvernants à l'égard des gouvernés.

Marie-Christine Vergiat Malgré les coupes claires qui se sont accélérées lors des deux derniers quinquennats,

les services publics font face. Pourquoi ? Parce qu'ils sont là pour assurer des missions d'intérêt général. C'est ce que l'on a cherché à détruire ces dernières années. Le ver est dans le fruit depuis longtemps pour le service public de la santé, et en particulier l'hôpital public. Réformes hospitalières, mise en place du paiement à l'acte, suppressions de postes, remplacement des médecins titulaires par des vacataires, inégalités territoriales croissantes, détournement d'activités vers le secteur privé lucratif au sein et à l'extérieur de l'hôpital : on ne compte plus les coups portés. Et pourtant, pour le moment, l'hôpital public fait face. C'est lui qui a les services d'urgences et de réanimation adaptés pour faire face à la crise sanitaire ; ces derniers n'existant pas ou ayant disparu des établissements privés qui se développent essentiellement vers ce qui est rentable. Merci à celles et ceux qui y contribuent.

Les discours, y compris du pouvoir actuel, laissent sous-entendre une prise de conscience de l'inefficacité de notre modèle économique et social. Pourquoi un changement de paradigme est-il à l'ordre du jour ?

Pierre Dardot Le changement de paradigme doit s'entendre en un sens radical : il s'agit de revoir de fond en comble l'organisation de la société en fonction des besoins tels qu'ils sont collectivement définis par la société elle-même. C'est le principe de la démocratie qui doit désormais prévaloir dans toute la société, y compris dans la sphère de l'économie. Toute attitude qui est en deçà de cette exigence politique équivaut à céder sur l'essentiel en se laissant enfermer dans le cadre fixé par Emmanuel Macron. Vouloir le prendre au mot et demander à l'État de payer pour « sauver l'économie », c'est tomber dans le piège. Car de quelle éco-

nomie parle-t-on ? Et de quelles entreprises ? Comme en 2008, l'État va soutenir les banques et les sociétés de capitaux engagées dans une course effrénée à la valorisation. Mais, une fois celles-ci renflouées par l'argent public, les affaires reprendront de plus belle selon la logique d'une croissance indéfinie, celle-là même qui prévalait auparavant. Aujourd'hui, c'est Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, qui réclame la nationalisation pour sauver les entreprises privées de la faillite. Il est impensable de faire chorus avec lui, sous peine de démission politique. Les mesures décidées par Emmanuel Macron sont destinées à sauver les sociétés de capitaux. Il faut s'y opposer. Nous avons aujourd'hui une occasion unique de changer notre façon de vivre et de réorienter toute l'économie en fonction des impératifs de la transition écologique. Il faut sauver l'économie de la faillite du capitalisme, et non sauver l'économie capitaliste de la faillite.

Marie-Christine Vergiat En 2008, Ni-

colas Sarkozy voulait réformer le système capitaliste. On se souvient également des belles promesses de campagne de François Hollande et d'Emmanuel Macron. Tout cela n'engage que ceux qui y croient. C'est vrai aujourd'hui comme hier. Cette crise sanitaire est révélatrice de beaucoup d'autres, dont nombre de citoyens sont (deviennent) conscients : la crise écologique (la Chine vient d'interdire la vente et la consommation d'animaux sauvages), la crise économique (notre dépendance notamment à la production chinoise, y compris en matière pharmaceutique), la crise financière (avec l'emballement des marchés et l'effondrement du pétrole), la crise de la mondialisation. C'est par la prise de conscience et la mobilisation citoyenne que peut venir le changement. À nous de contribuer à de nouveaux possibles, y compris au niveau européen, et de nous appuyer sur les solidarités qui se mettent en place.

Henri Sterdyniak La crise sanitaire est un révélateur des dégâts induits par la croissance portée par le capita-

lisme financier mondialisé. La préoccupation essentielle doit maintenant être de passer à une économie sobre, solidaire et soutenable dans la durée. Cela impose de remettre en cause un mode de croissance dicté par les stratégies des grandes entreprises. La production devra se centrer sur les besoins essentiels (alimentation, logement, santé) ; les innovations polluantes (comme le bitcoin ou les SUV) et les consommations ostentatoires devront être interdites ; la création de nouveaux besoins par la publicité devra être évitée. La hausse des coûts de transport imposera la relocalisation des activités. Les activités financières, sources d'instabilité économique et d'inégalités de revenus, devront être fortement réduites. En revanche, les services publics (éducation, santé, soins aux jeunes enfants et aux personnes âgées, culture) devront être promus. C'est sans doute une nécessité pour l'avenir de l'humanité, mais ce tournant ne sera pas facile à prendre. ■

par Sylvestre Rome ,





SOCIÉTÉ

L'hôpital public sinistré par des années de casse répétée

Le « plan d'investissement massif » du chef de l'État constitue un aveu d'échec des politiques d'austérité. La crise sanitaire révèle les failles du système hospitalier, sous pression depuis plus d'une décennie.

« C'est dramatique, violent et douloureux qu'il ait fallu une crise de cette ampleur pour espérer un simple geste du président de la République. » En première ligne dans l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, le neurologue David Grabli accueille avec amertume le discours d'Emmanuel Macron. Aux personnels essorés, lessivés, le chef de l'État a promis, mercredi, depuis l'hôpital militaire de Mulhouse, qu'« à l'issue de cette crise, un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières sera construit pour notre hôpital ». Sans préciser les contours et le montant, il s'est engagé à « majorer les heures supplémentaires sous forme d'une prime exceptionnelle ».

Des mesures à appliquer d'urgence pour affronter l'épidémie

À l'écoute de ces annonces, le corps médical oscille entre prudence et colère. « Nous n'avons pas besoin d'un beau discours compassionnel, il faut des actes », estime Christophe Prudhomme (CGT), porte-parole de l'Association des médecins urgentistes (Amuf). Or, les promesses sont floues, non chiffrées, elles ne sont pas à la hauteur de la crise. Le chef de l'État promet des primes alors que nous réclamons une hausse des salaires pour tous les personnels. » Hugo Huon, président du Collectif Inter-Urgences, nuance de son côté : « C'est

positif. Mais après tous les plans que l'on nous a proposés et qui étaient en deçà de ce qui était nécessaire pour les soins, on attend de voir. » Tous martèlent leurs revendications : une augmentation des salaires des paramédicaux de 300 euros, des effectifs suffisants pour maintenir et rouvrir des lits. Soit une augmentation de 5 % du budget des hôpitaux correspondant à une enveloppe de 4 milliards d'euros.

Des mesures à appliquer d'urgence pour affronter l'épidémie, qui aggrave la situation des établissements devenus de vraies Cocotte-Minute. Depuis plus d'un an, le monde hospitalier est secoué par une crise sans précédent. Parties des services d'urgences, des grèves très suivies, d'une longévité historique, se sont ensuite diffusées à tous les étages des établissements. Pour la première fois, la colère a fédéré toutes les catégories de l'hôpital. Infirmières, aides-soignantes, médecins, psychiatres, chefs de service... tous ont alerté sur l'état catastrophique de l'hôpital public. En vain. Raison pour laquelle, en janvier dernier, 1 100 médecins ont démissionné de leurs responsabilités administratives pour ne plus participer à la gestion du manque de moyens. Silence radio du gouvernement Macron, toujours. Qui n'est d'ailleurs pas l'unique responsable des politiques de santé mortifères. Celles de ses prédécesseurs ont bien préparé le terrain.

La loi HPST de 2009 a été une catastrophe

Car le traitement de choc prescrit à l'hôpital remonte à plusieurs années. En 2009, la loi hôpital, patients, santé, territoire (HPST) a bousculé la gouvernance des établissements au détriment des soignants. Le directeur s'est alors retrouvé dans une position de patron. « C'était la première fois qu'il y avait des manifestations aussi importantes de médecins », rappelle Christophe Trivalle, chef de service de gériatrie à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif (Val-de-Marne), membre de la Commission médicale d'établissement (CME) centrale de l'AP-HP, l'instance où siègent les représentants élus des médecins. Cette loi a été catastrophique. Tous les pouvoirs ont été donnés au directeur. Son seul objectif, c'est d'assurer l'équilibre financier. Or, l'hôpital est d'abord là pour soigner. » Ce membre du Collectif inter-hôpitaux ajoute : « L'autre catastrophe, ce sont les regroupements en pôles, qui ont entraîné des destructions de services, une diminution des lits, donc des effectifs. Sans oublier une souffrance du personnel soignant et médical. »

Depuis des années, les budgets hospitaliers sont asphyxiés

Pris dans des plans d'économies, le secteur se transforme en hôpital-entreprise. C'est d'ailleurs l'esprit de la

tarification à l'activité (T2A), introduite aux débuts des années 2000. Ce système obéit à une volonté de rationaliser les modes de financement des établissements.« La T2A a été un instrument pervers : les hôpitaux sont rémunérés en fonction des activités effectuées en leur sein, précise David Grabli, médecin. Ce qui incite à augmenter la productivité. Or, les tarifs hospitaliers baissent, notamment en raison d'un Ondam (Objectif national des dépenses d'assurance-maladie –

NDLR) fermé », voté chaque année au Parlement. Frédéric Pierru, sociologue de la santé, relève qu'« en 1990, la part hospitalière était de 46,6 % dans les dépenses courantes de santé, contre 38,3 % en 2017. On a perdu 8,3 %, quand l'Allemagne ne perd que 3 % ».

Alors que l'épidémie menace aujourd'hui de faire s'écrouler le système hospitalier, tous exigent un investissement massif dans l'hôpital.

Comme l'assène le sociologue, « à force d'avoir réduit les capacités hospitalières, en particulier en soins intensifs, particulièrement coûteux, nous sommes désormais à la merci de la moindre pandémie ». Pour lui, « on voit le désastre de ces choix budgétaires à court terme devant nos yeux. Et de cela, nos élites devront rendre des comptes, une fois la pandémie passée. » ■

par Lola Ruscio,





POLITIQUE

La grande muette reste sans voix

Mobilisée pour prêter main-forte, l'armée peut apporter un soutien précieux. Mais, à l'instar des services publics, son service de santé manque de tout : matériel, médecins et lits.

Devant une tente kaki de l'hôpital de campagne de Mulhouse (Haut-Rhin), Emmanuel Macron s'est posé une énième fois en « chef de guerre », mercredi soir, lors de sa prise de parole télévisée. Et quoi de mieux que de jouer le scénario de l'appel de la nation à l'armée ? « Nous sommes en guerre et, face à ce qui se profile, j'ai décidé de lancer l'opération Résilience », déclare le président de la République, ajoutant que Résilience, distincte de l'opération Sentinelle, « sera entièrement consacrée à l'aide et au soutien des populations, ainsi qu'à l'appui aux services publics pour faire face à l'épidémie, en métropole comme en outre-mer ». Un recours à la grande muette dont le principe ne porte pas à débat : « Si l'armée ne peut pas se substituer aux services de santé, le fait de faire appel à elle est une démarche positive », estime André Chassaigne, député communiste qui siège à la commission de la Défense. Plusieurs pays voisins ont fait de même : en Italie, les militaires assurent des transports de malades et, ponctuellement, le transfert des dépouilles. En Espagne, l'armée est cantonnée pour l'instant à un soutien sanitaire, comme en Allemagne.

Les armées, ont subi

depuis 15 à 20 ans des coupes drastiques

Et en France ? Pour l'heure, outre cette opération Résilience, les armées ont permis de transférer plusieurs malades, notamment depuis Mulhouse vers les hôpitaux militaires de Marseille et Toulon et les établissements civils de Brest, Bordeaux et Quimper. Douze autres patients ont été acheminés de la Corse, particulièrement touchée, vers Marseille. Deux porte-hélicoptères, le Mistral et le Dixmude, sont envoyés vers les Antilles, La Réunion et Mayotte. Et il y a donc ce fameux « hôpital de campagne » de Mulhouse, situé en face de l'hôpital civil saturé, qui compte 30 places. Fort peu, en regard de la crise sanitaire. Et pour cause : les armées, comme l'ensemble de la sphère publique, ont subi depuis 15 à 20 ans des coupes drastiques. Le début du quinquennat d'Emmanuel Macron avait d'ailleurs été marqué par la polémique entre le président fraîchement élu et le chef d'état-major des armées Pierre de Villiers à propos des moyens : une crise majeure qui s'était soldée par le limogeage – l'expression est militaire – du général.

Si les armées peuvent apporter un précieux soutien logistique, l'heure

n'est plus à une capacité de déploiement et de soins. Le Service de santé des armées (SSA) a d'ailleurs été grandement affaibli. « Ma mission première est d'apporter le soutien médical à nos armées, et mes moyens ne sont pas illimités », a déclaré sa directrice centrale, Maryline Gygax Généro, dimanche dernier. Le SSA compte aujourd'hui 14 800 personnes, soit 1 % du service des soins publics en France. Depuis 2014, il a perdu 8 % de ses effectifs, soit 1 600 personnes. Comme l'ensemble des armées, le SSA a été drastiquement réduit pour répondre à la doctrine militaire actuelle : une armée professionnelle d'opérations et de projections. Et à l'instar de l'AP-HP et de l'hôpital public, il manque de médecins, de respirateurs, de lits de réanimation et de médicaments. « L'affaiblissement du SSA a aussi des conséquences civiles, rappelle André Chassaigne. Cela concerne l'ensemble de la nation, car on peut avoir besoin d'eux, comme à l'époque des attentats. » La fermeture de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce en 2017, jugé trop coûteux par la Cour des comptes, est un symbole : celle d'une armée elle aussi touchée, pour partie, par les politiques d'austérité. ■

par Benjamin König,



ÉVÉNEMENT

Droit du travail : les syndicats méfiants

Les nombreuses dérogations aux normes sociales contenues dans les ordonnances sur l'état d'urgence sanitaire font frémir les organisations salariales.

Possibilité, dans certains secteurs stratégiques, comme l'énergie, les télécoms, ou encore l'agroalimentaire, d'allonger la durée du travail jusqu'à 60 heures par semaine, contre 48 heures aujourd'hui. De faire travailler les salariés sept jours sur sept, de limiter leur temps de repos minimum entre deux journées de travail à neuf heures, et non plus onze. De passer la durée quotidienne maximale à douze heures au lieu de dix. Ou encore d'étendre le travail du dimanche, sur la base du volontariat.

La somme des dérogations au droit du travail contenues dans les ordonnances pour préciser la loi instaurant un état d'urgence sanitaire a de quoi faire froid dans le dos à plus d'un syndicaliste. Et ce même si le gouvernement tente de les rassurer, martelant que ces changements sont «*temporaires*», pour répondre à l'urgence de la crise du Covid-19.

Décrets

«*Ce sont des mesures exceptionnelles, qu'on prendra en fonction des circonstances, assure-t-on au ministère du Travail. Les ordonnances permettent de prendre des dérogations jusqu'au 31 décembre 2020, mais les décrets fixeront des délais bien plus courts vraisemblablement de quelques semaines ou de quelques mois.*» Mais la méfiance demeure.

Certes, il y a «*nécessité de prendre des mesures exceptionnelles pour combattre au plus vite le Covid-19 et soutenir l'activité économique*», note la CFDT. Mais la centrale promet d'être «*très attentive*», car «*aucune dérogation ne doit se faire au détriment de la sécurité et de la santé des salariés*». Elle réclame plus de «*négociations au sein des entreprises*». Après un bras de fer, les syndicats ont obtenu qu'un accord soit nécessaire pour déroger aux règles relatives aux congés payés.

Une précaution qu'il convient d'étendre aux autres dispositions, pour la CFDT. Le gouvernement «*donne tout pouvoir à l'employeur pour mobiliser jusqu'à dix jours de RTT ou de compte épargne temps*», dénonce aussi FO. Et d'ajouter : «*A l'évidence, il s'agit pour le gouvernement d'économiser sur les dépenses liées à l'activité partielle*», dont l'ardoise pourrait être bien plus lourde que prévu pour le gouvernement.

Le syndicat alerte aussi sur les conséquences d'un passage à une semaine de 60 heures : «*Au risque d'épidémie, va s'ajouter un risque de fatigue, d'épuisement [...] Il faut plutôt ménerger les salariés concernés.*»

Même discours de Laurent Berger, à la tête de la CFDT : «*Cette ordonnance [...] paraît outrancière [...]. Il faudra*

être extrêmement clair sur les conditions de déclenchement de ces horaires», prévient-il, tout en misant, toujours, sur le «*dialogue social*».

Mais pour la CGT comme pour Solidaires, ce dernier garde-fou ne suffira pas. «*Le gouvernement entend profiter de la mise en place de l'état d'urgence sanitaire pour abattre définitivement ces 35 heures qu'il déteste tant*», notait déjà Solidaires, avant la publication des ordonnances. L'union syndicale appelle les salariés à faire grève «*pour empêcher ces régressions inadmissibles*» et les syndicats à refuser de signer tout accord dérogatoire.

«Effet d'aubaine»

Quant à la CGT, elle voit dans ces décisions «*la volonté gouvernementale et patronale de préparer une intensification de la production économique*». Avec, à la clé, un «*effet d'aubaine pour les employeurs*». D'autant que des décrets sont encore attendus pour borner la liste des secteurs concernés. Une décision qui revient au gouvernement seul. Avec le risque, estime la centrale, que «*ces régressions, en matière de droit du travail, soient étendues à de très nombreux secteurs, voire à toutes les activités*». ■

par Amandine Cailhol





L'ÉVÉNEMENT

« Nous savons aujourd’hui quels sont les métiers vraiment essentiels »

L'épidémie de Covid-19 met en évidence les inégalités sociales et de genre dans le monde du travail. Nombre de professions indispensables sont insuffisamment rémunérées et protégées.

Les inégalités dans le monde du travail sont accentuées en cette période d'épidémie. Dominique Méda, qui dirige l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (Irisso) à l'université Paris-Dauphine, revient sur cette fracture et milite pour la réévaluation des métiers selon leur utilité. Elle souligne la surexposition des femmes dans cette crise sanitaire et la difficulté accrue des salariés à faire valoir leurs droits.

On voit des salariés de La Redoute ou d'Amazon qui refusent d'aller travailler, pointant notamment du doigt la fermeture des sièges des entreprises. Que nous dit cette crise sanitaire quant aux inégalités entre cols bleus et cols blancs ?

Dominique Méda : Cette crise amplifie considérablement les inégalités à l'oeuvre dans le monde du travail, particulièrement entre ceux qui peuvent télétravailler – et donc se tenir relativement protégés des contacts – et ceux qui ne le peuvent pas et doivent soit affronter les risques en étant mal protégés, soit se retrouver chez eux sans activité.

Il y a toute une gradation entre ceux qui sont en contact direct avec les personnes malades ou potentiellement malades – les soignants –, ceux qui courent des risques parce qu'ils ne disposent pas du matériel nécessaire pour se protéger mais qui sont obligés de travailler au contact de la population, directement ou indirectement (caissierères, livreuses,

postierères, policierères, commerçant·es, éboueurs...) et les autres. Et c'est en effet très injuste parce que ces distinctions recoupent souvent des différences de reconnaissance, de considération et de rémunération : un grand nombre de ces métiers sont très mal payés alors qu'ils sont pénibles et dangereux et qu'ils se révèlent soudainement (mais nous le savions) les plus essentiels. La proposition de David Graeber d'imaginer le fonctionnement de la société si tel métier disparaissait pour savoir si c'est un « *bullshit job* » ou non prend tout son sens... Nous savons aujourd'hui quels sont les métiers vraiment essentiels.

Cette crise ne met-elle pas également en exergue les limites des nouvelles formes de travail, comme l'autoentrepreneuriat à la sauce Uber ou Deliveroo ?

Bien sûr. On le voit, la prise en charge et le soutien accordés par l'État aux personnes sinistrées sont indexés sur la plus ou moins grande stabilité de leur régime d'emploi. Moins l'emploi est stable, moins la protection sera forte et, à l'évidence, les autoentrepreneurs vont être considérablement touchés puisque leur chiffre d'affaires est souvent faible et que leur statut se caractérise par l'impossibilité d'accéder à l'indemnisation chômage. C'est pour cette raison qu'avec Sarah Abdelnour nous avons tant critiqué les abus de ce dispositif par les plateformes de VTC ou de livreurs à vélo dans notre dernier ouvrage, *Les Nouveaux Travailleurs des applis* (1).

Ces travailleurs, qui sont en réalité des salariés, comme vient de le montrer une série de décisions très importantes – dont celle rendue il y a quelques semaines par la Cour de cassation requalifiant un chauffeur Uber en salarié –, ne bénéficient d'aucune des protections du salariat, notamment les limitations du temps de travail, les congés et l'indemnisation chômage. Pour eux, c'est double peine : une activité risquée puisque, comme l'ont fait récemment savoir les livreurs Deliveroo, la plupart n'ont pas accès aux dispositifs de protection tels que les masques et le gel hydroalcoolique ; et, en cas de ralentissement de l'activité (je pense aux chauffeurs de VTC), une indemnisation qui ne sera sans doute pas évidente à obtenir. Certes, il est prévu qu'une somme de 1 500 euros soit débloquée pour toutes les entreprises, y compris les micro entrepreneurs, dont l'activité a été interdite ou qui ont perdu 70 % de leur chiffre d'affaires. Mais, pour beaucoup de types de micro entrepreneurs (dont les revenus sont de toute façon peu élevés), je pense que ce sera compliqué.

On voit également que les femmes sont en première ligne. Pourquoi sont-elles plus touchées que les hommes ?

Les femmes sont majoritaires dans les emplois de service et en particulier dans les métiers du *care* (aides-soignantes, personnels de nettoyage, auxiliaires de vie, aides à domicile, infirmières...) et de la vente (cais-

sières...), qui sont aussi les moins bien payés et ceux où il y a beaucoup de CDD et davantage de temps partiel. Deux types de métiers très mal protégés par le manque criant de dispositifs de protection, comme nous le voyons tous les jours. De surcroît, ces femmes, sous-rémunérées, habitent souvent loin de leur lieu de travail et doivent donc ajouter à leurs heures en emploi des temps de transport qui ne sont pas moins risqués. La revue *The Lancet* vient de publier un article sur l'impact génré du Covid-19 dans lequel cette prédominance des femmes dans les emplois de service au contact de la population est soulignée. L'article rappelle également que ce sont elles qui continuent à assurer les soins à la famille, y compris en période de confinement, notamment la prise en charge des jeunes enfants à la maison et des personnes âgées, sauf lorsqu'on se trouve dans des cas où l'activité de l'homme est arrêtée et que la femme continue, elle, à travailler.



Dominique Méda
Sociologue et
philosophe.

Partant de cette situation, un débat ne s'ouvre-t-il pas sur l'utilité des métiers et leur rémunération ?

À l'évidence ! Il aurait dû s'ouvrir depuis longtemps, car tout cela est parfaitement connu. De nombreuses chercheuses ont montré depuis des

années le rôle du temps partiel, trop souvent subi, dans la sous-rémunération des femmes, mais aussi la naturalisation des compétences féminines, qui explique leur sous-rémunération structurelle : les femmes sauraient « naturellement » s'occuper des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et malades, ou être employées de service. D'où une sousévaluation, une sous-cotation et donc une sousrémunération de leur métier. Cela à la différence des hommes, qui exerceraient des métiers à forte dominante technique, dont les qualifications sont reconnues de façon beaucoup plus détaillée dans les grilles de classification et qui travaillent souvent dans des entreprises où les syndicats sont plus présents.

Depuis des années, des chercheurs et des chercheuses ont montré qu'il fallait démontrer ce processus et revoir les grilles de classification : Séverine Lemièvre et Rachel Silvera, par exemple, ont mis en évidence que, si « *la technicité des emplois dits masculins étudiés ne fait aucun doute, elle est difficile à apprêhender pour les métiers où le relationnel est important ; on a tendance à nier la composante technique de ces pratiques et à les reléguer dans le champ du comportement personnel, du purement informel, voire du naturel* ». Il est essentiel de revaloriser les salaires de tous ces emplois... et de mettre en place une forme de salaire maximum.

Pourquoi tou·tes ces salarié·es ne peuvent pas faire valoir leur droit de retrait, notamment lorsque leurs activités ne sont pas « vitales », comme à Amazon ? Et, surtout, existe-t-il une certaine crainte de perdre son emploi ou un manque d'information chez une partie du « prolétariat urbain » ? On voit notamment que les syndicats font le travail des défunt CHSCT...

Le droit au retrait est un droit individuel qui nécessite qu'il y ait un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé physique ou mentale. Il devrait évidemment être activé dans de nombreuses situations actuelles. Récemment, la ministre du Travail et le ministre de l'Économie ont indiqué que, dans la plupart des cas de salarié·es en contact avec le public, il n'y avait pas danger pour la vie, notamment si l'employeur avait bien prévu toutes les garanties de sécurité nécessaires. Ils ont évidemment oublié de rappeler que, trop souvent, ce n'était pas le cas, faute d'équipements disponibles !

Ce droit au retrait risque de déboucher sur un licenciement, et beaucoup de salarié·es, notamment dans les petites entreprises ou les commerces où il n'y a pas de syndicats, n'osent pas prendre ce risque, surtout en ce moment. Le rapport de force est bien trop inégal, d'autant que la lettre et l'esprit des ordonnances travail ont rendu le recours au droit du travail de plus en plus difficile.

Le fait que les plus précaires soient les plus exposé·es est-il aussi criant dans les autres pays, comme l'Italie, l'Espagne ou la Chine ? Non. Il me semble que la différence vient, d'une part, du confinement plus intense en Italie et surtout en Chine (il y a donc moins de travailleurs, y compris précaires, menacés) et, d'autre part, de la plus grande disponibilité d'équipements de protection en Chine.

Finalement, cette situation ne pose-t-elle pas la question de la place du travail et de l'économie dans notre société ? N'est-elle pas prééminente par rapport à celle de la santé et du bien-être ?

On voit bien qu'aujourd'hui les travailleurs sont pris dans d'épouvan-

tables injonctions contradictoires. D'un côté, on leur dit que leur santé prime et qu'ils doivent rester chez eux ; de l'autre, on leur dit qu'ils doivent aller travailler et que, s'ils n'y vont pas, c'est qu'ils sont, en gros, des tire-au-flanc et des tricheurs. C'est infâme dans la mesure où les employeurs et en dernier ressort l'État sont incapables d'exercer leur première responsabilité qui serait de fournir des équipements de protection à toutes celles et tous ceux qui doivent travailler. Mais on sait bien que ceux-ci manquent, là

encore par impéritie. On dit donc à tout le monde, soignant·es et travailleur·euses mobilisé·es dans des secteurs essentiels (ou pas), qu'il n'est nul besoin de masque. C'est un mensonge d'État. ■

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ Les travailleurs sont pris dans d'épouvantables **injonctions contradictoires**.



Les livreurs Deliveroo et autres indépendants sont exposés aux risques et auront bien du mal à obtenir des indemnisations pour la baisse de leur activité.

par Victor Le Boisselier



ÉCONOMIE – ECONOMIE

Les syndicats d'Amazon veulent la fermeture des entrepôts

Alors que plusieurs cas de Covid-19 y ont été confirmés, le malaise grandit dans les sites français du géant américain du commerce en ligne.

Par Adeline Daboval

@adaboval

Jour après jour, le malaise grandit dans les entrepôts français d'Amazon. « Moi, j'ai tellement peur pour ma santé et celle de mes proches que je suis arrêtée pour dépression », confie Béatrice*. Comme cette salariée de Lauwin-Planque, dans la région de Lille (Nord), et Gilles* à Brétigny, dans l'Essonne, ils sont des centaines de « stowers », « pickers » et « packers » — respectivement ceux qui mettent les produits qui arrivent en rayon, ceux qui les prélevent et ceux qui emballent les commandes — à ne plus venir travailler. Au point que nombre de responsables syndicaux réclament la fermeture des entrepôts du géant de la vente en ligne.

« Tout le monde est angoissé, rapporte Christophe Néant, élu CGT suppléant du site de Montélimar (Drôme). Avant-hier, il manquait près de la moitié des effectifs. Certains restent travailler car une pression phénoménale est mise, notamment sur les intérimaires. Mais beaucoup font valoir leur droit de retrait, d'autres sont arrêtés. » Même malaise palpable à Saran, près d'Orléans (Loiret). « Le taux d'absentéisme se situe entre 30 et 40 %, estime Khaled Bouchajra, secrétaire général du syndicat CGT 45. On est en grève illimitée depuis mercredi dernier. Comme le droit de retrait est remis en cause par la direction, des salariés prennent des congés ou des arrêts

pour garde d'enfants. L'entrepôt tourne au ralenti. »

Deux démissions parmi les cadres

L'annonce par les manageurs mardi soir d'un cas confirmé de Covid-19 parmi les 2 200 salariés de l'entrepôt de Saran (1 700 titulaires, 500 intérimaires) a encore ajouté à la peur. « Depuis mercredi matin, les demandes d'absence se multiplient, constate Jean-François Bérot, représentant syndical SUD-Solidaires, qui renouvelle chaque jour son droit de retrait après avoir déclenché un droit d'alerte (NDLR : un salarié alerte sur une situation dangereuse dans l'entreprise) avec ses collègues. On nous met tous ensemble dans une grosse boîte et on attend de voir sur qui le virus tombe. Tant qu'il y aura du monde dans l'entrepôt, personne ne sera en sécurité. » Selon les élus, réunis en intersyndicale, une seule solution s'impose : la fermeture des sites.

Les démissions quasi simultanées de la directrice du site de Saran, Ana Fernandes, et du directeur Europe, Roy Perticucci, ont encore accru les inquiétudes.

Incompréhension

Evasive sur le départ du second, Amazon invoque des « raisons familiales et personnelles » pour Ana Fernandes. Les syndicats retiennent que la directrice, « humaine et à

l'écoute », avait bloqué l'intégration de dizaines de nouveaux intérimaires, arguant qu'ils ne pouvaient être formés dans le respect des distances de sécurité. L'incompréhension grandit à voir défiler les centaines de colis. « On emballe des livres, des DVD, des chaussures, des vêtements. C'est pas ça des produits nécessaires à l'effort national... » constate Khaled Bouchajra, amer. « Contrairement à certains concurrents, nous avons mis en place la priorisation des produits de première nécessité, rappelle la communication d'Amazon. Nous avons plus de 250 millions de références. Ça se met en place progressivement et nous devons acheminer les commandes déjà enregistrées. » La direction confirme « moins de cinq » cas de Covid-19 parmi ses salariés et des mises en quarantaine, sans donner de chiffres, et souligne qu'elle va au-delà des exigences gouvernementales actuelles en mettant en place « 2 m de distance sociale au lieu de 1 » et un service de « ménage approfondi toutes les deux heures ».

En Amérique et en Europe, Amazon a décidé d'augmenter tous les bas salaires des entrepôts de 2 € brut de l'heure. « Nos vies valent plus que ça », balaie Khaled Bouchajra de la CGT. Avis partagé par Jean-François Bérot de SUD-Solidaires, qui prévient : « Nous n'adresserons la parole au nouveau directeur de Saran que pour discuter de la fermeture du site. L'état d'urgence est décreté : il faut faire les choses comme il faut, mettre

en place un confinement maximum pour reprendre le travail le plus tôt possible. Avec tout le monde en vie. » ■



LP/OLIVIER ARANDEL

* Les prénoms ont été changés.





LE GRAND ENTRETIEN

« Cette épidémie dessine une nouvelle ligne de partage dans le monde du travail »

Question : Dans votre livre, « L'Archipel français », vous décriviez une France profondément fragmentée, voire disloquée. Or, c'est cette France qui affronte aujourd'hui l'épidémie du siècle. Comment s'en sort-elle ?

Pour l'instant, il semble que dans l'adversité, la société française fasse globalement bloc, comme l'a appelé à le faire le président de la République. L'Etat tient le choc, même si certains services publics sont soumis à une très forte pression, la majorité de la population respecte le confinement et nous n'avons pas assisté à des scènes de panique généralisée ou des violences et des pillages. Mais nous n'en sommes qu'au début de cette crise, au stade initial où les Français restent collectivement dans un état de sidération face à cette situation sans précédent. Sociologiquement, le pays est comme pétrifié. Les mouvements ou les réactions diverses interviendront, sans doute, dans un second temps, quand le choc sera un peu mieux digéré. Emmanuel Macron a comparé notre situation à celle d'une guerre, eh bien si l'on veut poursuivre la métaphore, je pense que beaucoup de concitoyens éprouvent actuellement la même interrogation que celle décrite par Marc Bloch dans son livre « L'Etrange Défaite » : comment a-t-on pu en arriver là ? comment est-ce possible qu'un grand pays comme la France ait été pris totalement au dépourvu ?

Question : Entre le manque de civisme auquel on a assisté au début du

confinement et les multiples gestes de solidarité qui se manifestent notamment à l'égard des personnels soignants, quelle est la vraie France ?

La « vraie France » comme vous dîtes, c'est tout cela à la fois ou « en même temps » pour reprendre une expression présidentielle. Notre société est diverse, fragmentée et ses différentes composantes n'ont pas toutes eu les mêmes réactions face à l'épidémie et au confinement. Il est néanmoins intéressant de noter qu'il n'y a pas pour l'heure de comportements très différents selon les régions. Nous demeurons (contrairement à l'Italie et l'Espagne, par exemple) un pays centralisé et le confinement a été mis en place uniformément sur le territoire national. Par ailleurs, même si la propagation de l'épidémie n'est pas homogène dans toutes les régions, la peur est partout et cela constitue un élément de cohésion extrêmement efficace...

Question : Accepte-t-on de la même façon le confinement dans le 78 et dans le 9-3 ?

Si le confinement est globalement bien respecté, il semble qu'il soit plus difficile à accepter dans certains quartiers de grands ensembles. A la fois pour des raisons liées à l'urbanisme et à la configuration des logements : le confinement est plus facile à vivre pour une famille de 4 personnes dans une maison avec jardin de Saint-Nom-La-Bretèche, qu'à 5 ou 6 dans un F3 à Bobigny. Mais aussi car une partie de la population de ces

quartiers s'est habituée depuis des années à ne pas appliquer voire à transgresser les lois de la République. Cela vaut en temps normal comme manifestement en cas d'épidémie.

Question : Beaucoup de Parisiens sont partis en province au risque d'y installer le virus : le mécontentement local des débuts s'est-il apaisé ? Est-ce que cela va durcir durablement le ressentiment de la province contre Paris ?

Dans « L'Archipel français » (1), nous avons évoqué ce qu'on a appelé « la sécession des élites ». Les scènes d'exode sanitaire depuis Paris et les grandes métropoles pour aller « se mettre au vert » en bord de mer ou à la campagne pendant le confinement en constituent une nouvelle manifestation. S'est jouée à cette occasion une opposition entre Somewhere et Anywhere pour reprendre la terminologie de David Goodhart. Les « natifs » ont vu d'un mauvais œil l'arrivée des « Parisiens » à la fois du fait du risque de propagation du virus mais aussi, plus profondément, parce qu'ils leur reprochent de se sentir partout chez eux (ce qui est le propre des Anywhere) et de se comporter en terrain conquis sur des territoires dans lesquels les « locaux » se considèrent comme « chez eux » du fait de leur ancrage historique et familial.

Question : Les soignants travaillent, les cols blancs télétravaillent, les métiers invisibles paraissent soudain essentiels : comment le moment redéfinit-il la carte sociale ?

Le monde du travail est parcouru de longue date par de nombreuses lignes de faille que cette crise va de nouveau souligner. Les fonctionnaires et les salariés des grands groupes ont moins d'inquiétude à avoir sur leur revenu ou sur la pérennité de leur emploi que les salariés des petites entreprises ou les indépendants qui, quoiqu'ait annoncé le gouvernement, seront dans une situation beaucoup plus délicate à l'issue du confinement. Mais cette épidémie a parallèlement dessiné une nouvelle ligne de partage au sein du monde du travail entre télétravailleurs, actifs continuant d'occuper leur poste de travail sur site et les personnes en chômage technique ou à l'arrêt. D'après une enquête de l'Ifop pour le « JDD », chacun de ces groupes nouveaux pèse à peu près un tiers des actifs. C'est une tripartition inédite qui recoupe en partie les clivages classiques. Près des deux tiers des cadres et professions intellectuelles télétravaillent contre 10 % seulement des employés et ouvriers, qui sont à l'arrêt pour la moitié d'entre eux. Au sein d'une même entreprise parfois, le confinement ne sera pas vécu de la même manière entre les différentes catégories de salariés.

Question : Dans ce contexte, Emmanuel Macron et gouvernement vous paraissent-ils à la hauteur depuis le début de cette crise ?

Mon avis personnel importe peu en la matière, regardons plutôt ce qu'en pensent les Français. Comme on l'a dit, nous sommes dans la phase initiale de la crise et l'opinion publique est dominée par un sentiment d'urgence. La priorité absolue c'est d'éteindre l'incendie. Dans ce climat particulier, un peu plus d'un Français sur deux fait confiance au gouvernement et au président pour faire face à la situation. C'est un réflexe traditionnel : dans la tempête, on s'en

remet au capitaine. Pour autant, des interrogations existent et des critiques commencent à poindre.

Question : On sent que pour l'heure, les polémiques, celles sur le manque de masque ou le manque de tests disponibles, sont contenues. Le gouvernement risque-t-il un effet boomerang lorsque nous serons sortis de la crise ?

Oui, il y a à terme un vrai risque d'opinion. Pour l'heure, les Français serrent les rangs (et les dents) mais de plus en plus s'interrogent, voire éprouvent de la colère sur ce qui apparaît comme une préparation insuffisante qui expose le grand public, mais surtout les professionnels de santé à de vrais risques. Seuls 39 % (contre 54 % une semaine plus tôt) estiment ainsi que le gouvernement donne tous les moyens aux soignants. Autre critique qui monte en flèche, un temps de réaction trop tardif : 29 % des sondés considèrent que le gouvernement a réagi rapidement contre 59 % fin janvier. Au gré de l'attitude du gouvernement dans les prochaines semaines, les critiques peuvent se durcir et le mécontentement se structurer.

Question : Les injonctions contradictoires « restez cloîtrés chez vous » - « faites en sorte que l'économie ne s'effondre pas » vous surprennent-elles ? Sont-elles propres à la France ?

Non, bien sûr nous ne sommes pas les seuls concernés. Face une pandémie inédite, on a senti un flottement du pouvoir dans quasiment tous les pays. Parallèlement à la difficile évaluation de l'ampleur et de la vitesse de propagation de l'épidémie, chaque gouvernement a sans cesse tenté d'arbitrer entre les impératifs de santé publique et la préservation d'une certaine activité économique pour que la casse sociale induite par une mise à l'arrêt du pays soit limitée.

D'où ces injonctions contradictoires. En France, celle dont la trace restera sans doute la plus profonde est d'avoir maintenu le premier tour des municipales avant de déclarer le confinement général 24 heures après.

Question : Vous constatiez aussi dans votre livre le recul de la culture scientifique et d'une certaine vision cartésienne du monde ? Cette crise va-t-elle, selon vous, réconcilier les Français avec la science ?

On peut le souhaiter. Et il est notable de voir que les scientifiques se voient octroyer une large place dans le débat public et médiatique mais aussi dans la chaîne de décision politique, qui les met systématiquement en avant comme pour s'appuyer sur leur légitimité. Avec un temps d'écoute des médias sensiblement accru dans le contexte du confinement, la population suit en quelque sorte un MOOC géant d'épidémiologie et de médecine ! Mais dans le même temps, les réseaux sociaux, principaux vecteurs de propagation des fake news, sont massivement consultés. Et l'on voit se diffuser très rapidement dans le corps social des théories du complot qui prospèrent en cette période de forte inquiétude. En quelques jours, une vidéo accusant l'Institut Pasteur d'avoir fabriqué le Covid-19 a été vue des millions de fois...

Question : Au total, face à cette épidémie, nous donnons l'impression de vivre un moment de communion collective qui donne l'impression d'une unité retrouvée, loin du séparatisme social que vous décrivez dans votre livre. Vous y croyez ?

Il faut se méfier des assertions du type : « Rien ne sera jamais plus comme avant ». On avait déjà dit cela après la crise de 2008 et notre système économique et financier n'avait

pas été réformé ou reconfiguré. On se souvient aussi que les policiers avaient été applaudis par la foule après « Charlie ». On a vu ce qu'il en était advenu par la suite... Il est, de mon point de vue, encore tôt pour se prononcer sur les conséquences d'une telle épreuve. En fonction du déroulement des événements, le Covid-19 pourra contribuer à refabriquer du commun au sein de notre société en réaffirmant l'importance des services publics (notamment de santé), et en réactivant l'idée de solidarité nationale incarnée notamment par la mise à contribution de l'armée pour venir en aide aux régions les

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

plus touchées. Mais parallèlement, comme on l'a dit, le confinement n'est pas vécu de la même manière entre ceux qui sont obligés d'aller travailler la peur au ventre, ceux qui sont à l'arrêt dans leur logement exigu et ceux qui sont allés passer leur confinement au bord de la mer. Idem, lors de la reprise, la situation économique ne sera pas la même entre les salariés des grandes entreprises et les fonctionnaires d'un côté et les intérimaires, les indépendants et les employés des TPE de l'autre. Le coronavirus peut, au total, être soit un antidote... soit un révélateur supplémentaire de l'archipelisation. L'ave-

nir nous le dira. ■

Propos recueillis par Cécile Cornudet et Daniel Fortin

1) L'Archipel Français. par Jérôme Fourquet. Editions du Seul, 2019. 384 pages. 22 euros

Jérôme Fourquet

Directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'IFOP

Son actualité

En 2019, Jérôme Fourquet publie, en collaboration avec Sylvain Manternach, un livre particulièrement remarqué, « L'Archipel français ». Il y décrit la dislocation en cours d'une société française confrontée à l'érosion de son socle catholique et républicain qui a longtemps fondé son unité.

Il s'ensuit un vaste mouvement de séparatisme social qui se traduit, par exemple, par la sécession des élites, l'autonomisation des catégories populaires et l'instauration d'une société multiculturelle. Il obtient cette année-là le prix du livre politique





UNE

Un nouveau patron pour l'Unédic

Christophe Valentie, le DRH de la sûreté ferroviaire de la SNCF, a été nommé jeudi à la tête du régime qui gère l'assurance-chômage. Sa priorité : maintenir les finances à flot.

Difficile d'imaginer intronisation en période plus troublée. Le bureau de l'Unédic, l'association paritaire qui gère le régime d'assurance-chômage, s'est réuni jeudi pour désigner le successeur de Pierre Cavad, DG par intérim depuis le départ de Vincent Destival en juin dernier pour le Secours catholique. Après un premier tour de sélection infructueux, c'est finalement Christophe Valentie, jusque-là DRH de la sûreté ferroviaire de la SNCF, qui a été retenu.

Diplômé en sciences économiques, Christophe Valentie ne débarque pas en terrain inconnu puisqu'il a passé plusieurs années à Pôle emploi comme directeur réseau culture-spectacle puis directeur stratégie et grands programmes. Il a aussi fait deux passages en cabinet de deux anciens ministres de l'Emploi ou du Travail, ceux de Laurent Wauquiez et de Xavier Bertrand. Il a rejoint la SNCF en 2012.

Crise du coronavirus oblige, sa priorité consistera à piloter les finances de l'Unédic au plus serré, avant, le cas échéant, de devoir lancer un emprunt. Le régime doit compter avec

une facture - dont il paie le tiers - du chômage partiel qui s'envole. Une première estimation diffusée dans une note interne il y a une semaine faisait état d'un coût de 670 à 840 millions d'euros par semaine de confinement si le pourcentage d'un tiers est confirmé.

La facture de la crise

A cela s'ajoutent le maintien des allocations au-delà de la fin des droits le temps de la crise et une baisse des recettes qui se chiffrent en centaines de millions d'euros, du fait notamment des reports de cotisations assurance-chômage des entreprises.

« L'ampleur et la rapidité des décaissements qu'engendre le dispositif plaident à la fois pour un pilotage resserré du dispositif dans les deux mois à venir et des circuits de décisions politiques tout aussi courts et impliquant la gouvernance de l'Unédic au regard de l'impact sans précédent sur la trajectoire financière de l'assurance-chômage », prévenait l'Unédic dans cette note. Un comité de pilotage va être mis en place dans cette optique sous l'égide du cabinet de la ministre du Travail, Muriel Pé-

nicaud.

Au-delà du confinement, Christophe Valentie pourrait aussi faire face à une hausse des inscriptions à Pôle emploi et donc des besoins d'indemnisation, du fait de nombreuses faillites de sociétés malgré le plan d'aides massif de l'Etat. Le pilotage de la réforme de l'assurance-chômage imposée par l'exécutif à l'été dernier, après l'échec des négociations entre partenaires sociaux, n'en sera que plus sensible. Le nouveau DG devra faire preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'Etat, mais aussi des partenaires sociaux.

L'exécutif a reporté l'entrée en vigueur de la seconde salve de mesures, notamment la nouvelle règle de calcul de l'allocation journalière dénoncée par les syndicats, du 1er avril au 1er septembre. Le marché du travail retrouvera-t-il son dynamisme d'avant-crise rapidement ? C'est loin d'être certain, fragilisant les chômeurs qui alternent les contrats courts compte tenu des nouveaux critères pour ouvrir ou recharger des droits. ■

par A. R.





Fourquet : « Pour que la société se ressoude, il faudrait que cette épreuve dure longtemps »

FRANCE

Fourquet : « Pour que la société se ressoude, il faudrait que cette épreuve dure longtemps »

Inédit. Le politologue de l'Ifop, avec *Le Point* et la Fondation Jean-Jaurès, va recueillir les témoignages et observations de 30 Français confinés pendant toute la crise.



Jérôme Fourquet Politologue et sondeur à l'Ifop, auteur de *L'Archipel français*

Le couple, les relations parents-enfants, les liens avec les grands-parents isolés, les personnes seules, les rapports hiérarchiques, la place de chacun au sein de la société française... Cette « guerre » sanitaire – avec son lot de tragédies auxquelles font face en première ligne médecins et soignants – et cette période de confinement national risquent d'avoir un impact important sur nos vies individuelles et notre destin commun. C'est, sans doute, notre rapport à la liberté, à l'autorité, à la vieillesse, à la mort, à la solidarité, aux principales institutions – le pouvoir, la santé, l'école... –, bref, à tout ce qui « fait » nation, qui est en train de se jouer. Pour ausculter au plus près ce traumatisme collectif, le politologue et sondeur Jérôme Fourquet et son équipe de l'Ifop, en partenariat avec *Le Point* et la Fondation Jean-Jaurès, vont suivre le quotidien de 30 Français confinés en les interrogeant sur

leurs activités professionnelles et privées, mais aussi en recueillant leurs réflexions, interrogations, jugements sur la situation. Les décryptages de ces témoignages par les analystes de l'institut de sondage seront publiés régulièrement sur notre site Internet lepoint.fr tout au long de la crise. Pour lancer l'opération, Jérôme Fourquet, qui porte un regard avisé et aiguisé sur la société française et ceux qui la dirigent, nous livre ses premières observations sur le moment inédit de notre histoire que nous sommes en train de vivre

Le Point : Peut-on déjà discerner quelques indications sur la façon dont cette crise va remodeler la société française ?

Jérôme Fourquet : Méfions-nous des prédictions ! Je me souviens de la crise des subprimes, en 2008, qui devait sonner le glas du capitalisme financier et de l'économie casino... Ou de ce « moment Charlie » après les attentats, avec ces 4 millions de personnes descendant dans les rues. La société en est-elle ressortie plus fraternelle ? Quand le président de la République dit que nous serons transformés par cette crise, il a peut-être raison, mais cela impliquera, comme il l'a indiqué, de décider des ruptures importantes, à rebours de l'esprit qui dominait jusqu'alors ; par exemple relocaliser certaines productions en France... Les Français jugeront aux actes. Si l'on reste dans le domaine économique, les grandes

entreprises qui ont les reins solides passeront le cap, les grosses PME qui auront les capacités et la ressource pour taper à la porte de l'État s'en sortiront aussi, mais il y a tout un tissu de petites entreprises, d'artisans et d'indépendants qui seront rincés au sortir de cette épreuve. Il y aura inévitablement de la casse. Pensons, par exemple, à tous ces commerçants qui ont subi de plein fouet les manifestations de Gilets jaunes, les grèves de transports, et maintenant le coronavirus. Beaucoup ne s'en remettront pas. Cette crise vient, certes, puissamment raviver le sentiment d'appartenance à la collectivité nationale, mais des lignes de faille apparaîtront au grand jour, et on ne sait pas ce qui va l'emporter. Donc attention aux analyses à chaud, au « rien ne sera plus comme avant »...

Comment mesurez-vous maintenant l'état de l'opinion face à cette crise ?

On a observé un basculement de l'opinion durant le week-end du 14 mars. Le niveau d'inquiétude face au virus a augmenté de manière considérable, jusqu'à atteindre 74 % le jour du premier tour des municipales. Alors que le 5 mars nous n'étions qu'à 47 %... À titre de comparaison, en 2009, pendant la crise du H1N1, en posant la même question, on était à 35 % de personnes inquiètes ; et en octobre 2005, en pleine grippe aviaire, à 32 %... D'emblée, donc, le coronavirus s'est situé

10 points au-dessus dans l'échelle d'inquiétude. Il y a toujours un volant de la population française qui est inquiet, mais, là,

ceux qui ont peur sont bien plus nombreux que d'habitude, et cette tendance s'est encore accentuée avec la mise en place du confinement et l'augmentation du nombre de victimes, avec un score de 84 % d'inquiets en fin de semaine dernière.

Quel événement a, pour vous, marqué le changement de l'opinion ?

Le basculement s'est effectué après le jeudi 12 et le discours du président de la République annonçant la fermeture des écoles et informant sur la propaga-

tion galopante de l'épidémie. Jusqu'alors, il y avait une sorte d'expectative ; l'opinion était certes plus inquiète que d'habitude, mais les gens étaient plutôt perplexes. Ils se demandaient si la catastrophe sanitaire qui frappait en Italie et en Chine arriverait chez nous. Ils ne s'affolaient pas outre mesure, d'autant que les discours politiques et médicaux n'étaient pas unanimement alarmistes : certains en étaient encore à considérer que cela pouvait s'apparenter à une grosse grippe.

On se souvient que le président de la République lui-même était au théâtre le 6 mars...

Oui, mais, en même temps, on voyait que les discours sanitaires devenaient plus préoccupants. On pouvait alors se demander si l'exécutif n'était pas en train de réagir à la « juprisprudence Mattei », du nom du ministre de la Santé qui n'avait pas pris

la juste mesure de la canicule : les autorités n'en faisaient-elles pas trop pour ne pas se faire accuser d'avoir sous-estimé la gravité de la crise ? Rappelons-nous aussi les réactions aux millions de doses de vaccins achetées par Roselyne Bachelot lors de la précédente crise... Au cours de cette période, une montée de l'inquiétude a donc coexisté avec une certaine relativisation. Or c'est dans ce contexte qu'il a fallu préparer psychologiquement les esprits au confinement. Emmanuel Macron avait, en effet, pour objectif de parvenir à une unité nationale avant de prendre des mesures très dures. Si les choses ont pu sembler confuses avec le maintien des municipales, c'est qu'on n'avait, au moment de prendre la décision, pas obtenu le consensus républicain nécessaire au report. Or la cohésion de la nation est indispensable dans des moments d'adversité comme celui-là.

Dans « L'Archipel français », vous avez diagnostiqué l'atomisation de notre société en plusieurs communautés. Pensez-vous que cette épreuve peut nous ressoudre ?

Toute épreuve collective peut, sur la durée, retisser des liens et entretenir la conscience d'appartenir à un collectif. Le discours de cohésion nationale qu'a tenu Emmanuel Macron s'inscrit dans la lignée d'un discours de Churchill ou de De Gaulle. Il mobilise les blouses blanches comme en 1940 on en appelait

aux marins, aux aviateurs et aux soldats, répétant six fois « *nous sommes en guerre* », exhortant les Français à « *faire bloc* ». Nous traversons une épreuve qui, pour la première fois depuis longtemps, peut fabriquer du ciment social, stimuler le sentiment d'appartenance à une même communauté. Le virus ne distingue ni les frontières, ni les couleurs, ni les comptes en banque...

Comment une société émiettée peut-elle se rassembler dans une crise comme celle-ci ?

Si l'on adopte une lecture froide et analytique des choses, pour que la société se ressoude quelque peu, il faut que cette épreuve dure longtemps. Certes, le pire peut ressortir dans ces moments-là : le racisme, le marché noir, le sauve-qui-peut et l'égoïsme généralisés.

Mais, et c'est le vœu que l'on peut raisonnablement formuler, notre peuple peut aussi y puiser un élan national et exprimer de nouvelles manifestations de solidarité... Ce que l'on constate, pour le moment, c'est que la société française se tient à peu près. Les règles de confinement sont globalement respectées.

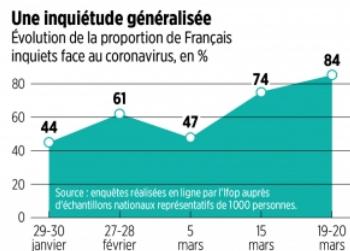
Les services publics ont répondu présent, et de nombreux citoyens dans tous les quartiers applaudissent et rendent hommage au personnel médical tous les soirs.

Ce genre de crise, pourtant, peut aussi souligner les failles de la société...

Oui. Un élément m'a notamment marqué, ce sont ces images d'exode vers les résidences secondaires des littoraux de l'ouest de la France... Des dizaines de milliers de personnes, appartenant souvent aux couches les plus favorisées de la société, ont chargé en urgence leur berline ou se sont précipitées... dans les trains, pour la plupart à partir des grandes métropoles, vers des territoires qui étaient jusqu'à présent assez épargnés. Par confort, par crainte ou par hédonisme, une partie de la population a pris le risque d'accélérer la pro-

pagation du virus et de saturer des hôpitaux locaux qui ne sont pas adaptés à un tel volume de population. Ce virus et les mesures de confinement révèlent les tiraillements de la société : une partie de la population part se mettre au vert, pendant qu'une autre craint pour ses conditions de travail. La ligne de fracture entre ceux qui vont au charbon et ceux qui peuvent physiquement se retirer du monde grâce au télétravail n'a jamais été aussi forte.

On voit par ailleurs des populations qui ont pris l'habitude de vivre en marge de l'ordre républicain continuer à se soustraire à la loi commune. Certains individus dans ce que l'on désigne comme les territoires perdus de la République refusent d'appliquer la loi du confinement. On voit aussi que, dans les campagnes, le confinement est une notion à géométrie variable... Dans cette crise s'exacerbent les fractures entre urbain et rural, entre centres-villes et banlieues, mais aussi des questions comme le consentement à l'autorité ou des notions comme la discipline et la responsabilité, notions sur lesquelles a insisté le président de la République. Sur tous ces enjeux le coronavirus agira comme un révélateur ou un antidote.



Qu'attendez-vous justement de cette étude sociologique de Français confinés que vous lancez avec « Le Point » et la Fondation Jean-Jaurès ?

Il s'agit d'essayer de comprendre et d'analyser ce qui se passe dans la société française confrontée à une épreuve sans précédent. Nous avons donc constitué une communauté d'une trentaine d'individus que l'on va suivre au quotidien, via Internet, pendant toute la durée du confinement. Cela nous permettra de mener une étude qualitative en temps réel. Nous entrons dans une période inédite, inouïe, de notre histoire. Les sondeurs disposent de différents outils et indicateurs pour cerner l'humeur des Français : des études quantitatives sur le niveau d'inquiétude, la confiance dans le gouvernement... Mais comment toucher au plus près, et sur la longueur, ce que vit individuellement, intimement, chacun en ce moment ? C'est tout l'objectif et l'intérêt de cette enquête.

Comment procédez-vous ?

Nous avons recruté un échantillon miniature de la société française avec pour objectif non de ressortir des pourcentages, mais d'appréhender une diversité de points de vue et de situations. On ne vit pas ce confinement de la même façon selon que l'on a des enfants ou pas, que son métier est « dématérialisable » ou pas, que l'on est en ville ou à la campagne. Nous nous sommes assurés que soit représentée la pluralité des régions d'habitation, des âges, des sexes, du type d'emploi occupé... Des analystes et des chargés d'études de l'Ifop vont animer cette communauté via Internet. Ces individus, qui ne se connaissent pas entre eux, tiendront un journal de bord et posteront des réactions sur ce qu'ils vivent au quotidien. On abordera toutes les facettes de ce moment exceptionnel : politiques, sociales, relationnelles, intimes. Nous stimulerons les interactions entre nos interlocuteurs, et

nous leur demanderons de nous raconter des tranches de vie. Au fil du temps, nous aurons la possibilité d'approfondir certaines thématiques : comment les gens poursuivent leurs activités, comment évolue leur consommation, y compris culturelle... Il se passe énormément de choses dans la vie des Français durant cette période, et nous avons à cœur de capter en instantané cette tranche de vie de nos concitoyens et de la restituer à vos lecteurs.

Vous réinventez « Loft Story » à l'échelle de la nation ?

Vous avez le sens de la formule ! L'image est parlante, mais je pencherais plutôt pour un reportage sociologique en immersion de longue durée. Pour mettre au point notre « casting », nous avons fait appel à des recruteurs spécialisés afin de nous assurer que la population choisie affiche bien une diversité de profils et soit représentative. Autre différence de taille : il ne s'agit pas d'un jeu. Notre communauté ne sera pas rassemblée de manière artificielle dans un studio mais poursuivra sa vie quotidienne (chacun dans son logement) et nous la relatera tout en échangeant via Internet sur différentes thématiques avec les autres membres de la communauté et avec les analystes de l'Ifop. Ainsi, grâce à ce dispositif, nous vivrons cette épreuve inédite du confinement *embedded* aux côtés d'un panel de Français. En termes de modèle, on cherchera donc plus à s'inspirer d'un Pierre Schöndorffer et de sa *Section Andersonque du Loft* ! ■

par Jérôme Cordelier et Clément Pétreault

Les dates clés

26 février : premier mort français.

12 mars : discours d'Emmanuel Macron annonçant la fermeture des écoles.

17 mars : début du confinement.

« *Le virus ne distingue ni les frontières, ni les couleurs, ni les comptes en banque... »*

« *Dans cette crise s'exacerbent les fractures entre urbain et rural, centres-villes et banlieues. »*



RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Privatisation d'ADP : Le Conseil constitutionnel officialise l'échec du projet de référendum

Il fallait 4.717.396 signatures pour organiser le référendum sur la privatisation du groupe Aéroports de Paris (ADP)

DEMOCRATIE

ADP gère les aéroport de Roissy, Orly et Le Bourget, entre autre. — Christophe Ena/AP/SIPA

Le Conseil constitutionnel a constaté officiellement, ce jeudi, l'échec du projet de référendum sur la privatisation du groupe Aéroports de Paris (ADP) qui n'a pas obtenu en neuf mois le soutien de 10 % des électeurs exigé pour être validé

« Le nombre de soutiens (...) à recueillir était de 4.717.396 » mais seuls « 1.093.030 » signatures ont été enregistrées et validées, indiquent les « sages » dans un communiqué.

Un peu plus d'un million de signatures

« La proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris n'a donc pas obtenu le soutien d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales », constate l'institution qui publiera cette déclaration au Journal officiel. Le dernier pointage effectué le 13 mars, date de clôture de la période de recueil des signatures, faisait état d'un nombre de 1.090.570 soutiens au référendum, un chiffre depuis légèrement réévalué (+ 2.460) après l'étude des derniers recours.

La question d'une éventuelle privatisation d'ADP a été repoussée à une date indéterminée par le gouvernement compte tenu de l'effondrement du marché et des difficultés du secteur aérien liés à la crise du coronavirus. La décision a été bien accueillie par l'opposition, à l'origine du projet de référendum, qui mise sur un enterrement pur et simple de ce projet gouvernemental controversé.

Économie

Coronavirus : ADP met 80 % de ses salariés en chômage partiel à partir de lundi

Paris

Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle : Pourquoi 60 élus volent-ils dans les plumes du projet d'extension ?



https://img.20mn.fr/YmR-o-CfRjyXHcHJeGhHaA/648x360_adp-gere-aeroport-roissy-orly-bourget-entre-autre.jpg

par 20minutes.fr

